



ENCART SPÉCIAL SUR LE PLAN DIRECTEUR DES ESPACES.

RELÂCHE *Forum* sera de retour le 12 mars.

P5 **TRANSPORT** Prévoir les besoins des consommateurs.

P12 **MUSIQUE** Les étudiants présentent un opéra de Monteverdi.



Le généticien Axel Kahn aux Belles Soirées

Voici qui oblige l'*Homo sapiens* à une certaine humilité : il partage près de 98 % de son bagage génétique avec le chimpanzé, 50 % avec une vulgaire levure primitive !

« Ce qui ne veut pas dire que nous avons un génome de chimpanzé, sans quoi nous serions des chimpanzés », s'empresse de souligner Axel Kahn, directeur de recherche à l'INSERM et directeur de l'Institut de recherches biomédicales Cochin. En conférence aux Belles Soirées ce jeudi, le célèbre généticien et philosophe présentera son dernier ouvrage de réflexion sur la nature humaine, *L'homme, ce roseau pensant* (Nil éditions, 2007).

Particularités humaines

En tant que biologiste évolutionniste, le professeur Axel Kahn s'est employé dans ses récents écrits (*Le clonage en question, Et l'Homme dans tout ça ?, Raisonnable et humain*) à cerner ce qui constitue la spécificité de l'être humain. « Rien d'humain n'a de signification si ce n'est au regard de l'évolution », déclarait-il en entrevue à *Forum* en paraphrasant le biologiste Theodosius Dobzhansky.

Cette spécificité réside, selon lui, dans des habiletés telles que la conscience, la liberté, le rire, le rapport avec l'autre. Le chercheur puise dans les sciences biologiques, dans la neurologie et dans la génétique

Suite en page 2



Axel Kahn

Publications numériques : 14 M\$ pour les sciences humaines



Michael Eberle Sinatra, Guylaine Beaudry et Gérard Boismenu affichent un large sourire puisqu'ils ont désormais les coudées franches pour donner un essor considérable à la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales, en travaillant avec plusieurs autres universités.

« Plusieurs revues savantes canadiennes doivent passer par des sites américains ou européens pour être diffusées au pays. Cette aberration sera corrigée », se réjouit **Guylaine Beaudry**

L'Université de Montréal coordonnera un projet de diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales qui vient de recevoir 14 M\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). « C'est l'aboutissement d'un projet de publication numérique sur lequel nous travaillons depuis 10 ans », lance Guylaine Beaudry, directrice du Centre d'édition numérique et fondatrice d'Érudit, qui a servi de point de départ au plus important projet du genre au pays. Synergies réunira 21 universités, dont 5 principales (Calgary, Toronto, Nouveau-Brunswick, Simon Fraser et Montréal). Une dizaine de personnes seront engagées à Montréal au cours de la prochaine année relativement à ce projet.

Avec Gérard Boismenu, professeur au Département de science politique et directeur de

l'Institut d'études européennes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, M^{me} Beaudry a imaginé une plateforme électronique rendant accessibles aux chercheurs l'essentiel du contenu des revues savantes canadiennes, les publications non évaluées par les pairs (la « littérature grise »), les actes de colloques, les données brutes et éventuellement les thèses et mémoires numérisés au Canada. « Actuellement, explique M^{me} Beaudry, plusieurs revues savantes canadiennes doivent passer par des sites américains ou européens pour être diffusées au pays. Cette aberration devait être corrigée. »

Pour Michael Eberle Sinatra, professeur au Département d'études anglaises et président de Synergies, les chercheurs d'ici seront bien servis au moment de communiquer leurs

connaissances. « Il y a longtemps que je rêve d'une telle plateforme. Cela marquera certainement un point tournant dans ma carrière universitaire », affirme-t-il.

Le doyen de la Faculté des arts et des sciences, Joseph Hubert, à qui on a fait appel à titre de parrain au cours de la démarche des représentants de Synergies, salue l'aide de la FCI en faisant référence aux succès d'Érudit. « Synergies s'appuie sur une solide expertise conceptuelle et technique acquise au fil des ans à l'Université de Montréal, dit-il. Elle s'exprimera de belle façon dans ce domaine. »

Érudit autour du monde

À court terme, Synergies fera siens les documents et données des cinq universités partenaires, y compris le matériel

d'Érudit, lancé à l'UdeM en 1998. Au cours des quatre prochaines années, son contenu se bonifiera. « Synergies sera un Érudit à la puissance cinq », résume Gérard Boismenu, ancien directeur scientifique des Presses de l'Université de Montréal. En pleine poussée de croissance, Érudit a reçu récemment une subvention de 475 000 \$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour la numérisation rétrospective de 10 000 articles et la reconfiguration de son site.

Ayant atteint un rythme de croisière impressionnant en moins de 10 ans d'existence, Érudit (www.erudit.org) diffuse le contenu de 46 revues (soit près de 25 000 articles), d'une quinzaine de monographies et

Suite en page 2

Le généticien Axel Kahn aux Belles Soirées

Suite de la page 1

pour réactualiser, à la lumière des données scientifiques récentes, des questions philosophiques que se posaient déjà les philosophes présocratiques et qui reviennent sans cesse hanter l'esprit humain.

« Il y a des conditions matérielles qui permettent aux habiletés humaines d'exister, mais il n'y a pas un gène de la liberté ou un gène de l'amour, précise le généticien. Si les gènes supportent ce qui nous permet d'être humain, ils ne sont pas le support de notre humanité. Un enfant sauvage, par exemple, a un génome humain, mais il n'a pas été humanisé. »

La conscience comme produit dérivé

Ces particularités qui font l'humain sont le fruit de la sélection naturelle; elles ont émergé parce qu'elles présentaient un avantage, estime Axel Kahn. Et le principal avantage qu'elles confèrent, à son avis, est de permettre la projection dans l'avenir.

« L'apparition de cette nouvelle aptitude est ce qui a le plus contribué à l'émergence de

l'homme. La projection d'une action dans l'avenir permet de s'y préparer, soit pour atteindre un objectif ou pour parer les mauvais coups. Celui qui en est capable est en même temps conscient d'être un acteur de l'avenir; la conscience de soi comme un tout unifié est donc un produit dérivé de la capacité de se projeter dans le temps.

« De plus, poursuit le professeur, pour planifier et réaliser une action future, il faut effectuer des choix, il faut trancher. Cela entraîne donc la liberté. Voilà comment une augmentation du nombre de neurones causée par des mutations peut conduire à la projection, puis à la conscience et à la liberté. »

Un autre trait spécifiquement humain, lié à la conscience de soi et du temps, est le jugement moral que porte l'*Homo sapiens* sur ses propres actions. « L'animal humain est le seul qui ait la capacité de se savoir responsable du reste du monde et responsable des générations futures. Tout en me considérant comme moniste et matérialiste, je constate que l'homme est capable de se dédou-

bler pour juger ses actions, mais il n'en reste pas moins un animal. »

Un post-humain dépossédé ?

Axel Kahn aborde également les questions épineuses soulevées par la génétique moderne, dont le clonage et les risques d'eugénisme. Mais ce ne sont pas là les plus grands dangers qui guettent notre espèce, croit-il.

« Le plus grand danger, c'est que l'évolution nous dépossède de la pensée comme l'outil nous dépossède de la main. La machine aide l'intelligence et l'homme moderne est un cyborg : devant la puissance de l'ordinateur, abdiquera-t-il sa faculté de penser au profit de la machine qui pensera pour lui ? »

Pour éviter ce scénario catastrophique et préserver ce qu'il est, « l'homme doit redevenir un roseau pensant », conclut le professeur.

La conférence des Belles Soirées se tient le jeudi 1^{er} mars à 19 h 30 (voir le calendrier sur Internet pour plus de détails).

Daniel Baril

Publications numériques : 14 M\$ pour les sciences humaines

Suite de la page 1

d'une centaine de thèses déposées à l'Université de Montréal. Le succès d'Érudit est mondial : plus de 1,5 million d'appels de fichier quotidiens, 750 000 documents consultés chaque mois... et des citations prestigieuses.

Dans son dernier rapport, l'Association américaine des sociétés savantes qualifie en effet Érudit de modèle du genre pour ce qui est de l'« infrastructure partagée en dehors des États-Unis » (*Report of the American Council of Learned Societies Commission on Cyberinfrastructure for the Humanities and Social Sciences*, 2006). Rappelons que 85 % du contenu du site est en langue française.

Avec un budget annuel de 650 000 \$, plus de 1300 abonnés institutionnels et 15 emplois à temps complet, Érudit fait la fierté de ses créateurs. Une entente avec le site français Persée permet l'accès à la collection complète d'une quinzaine de revues numérisées en France. De plus,

le Conseil national de recherches du Canada a autorisé Érudit à diffuser le contenu de 16 revues scientifiques dès juin prochain. « Il est certain que le succès d'Érudit a compté pour beaucoup dans l'attribution de la subvention de la FCI », indique M^{me} Beaudry. Elle signale qu'une première version de Synergies avait été déposée en 2003 sans succès.

Une philosophie de libre accès

Les objectifs de Synergies sont ambitieux. « L'environnement décentralisé est un des points forts de la nouvelle plateforme, qui sera inaugurée au cours de l'année 2008. Nous pensons faciliter la consultation des contenus selon les expertises, en présentant des interfaces efficaces et attrayantes », reprend Guylaine Beaudry.

L'un des principes de base de Synergies sera l'accès libre et gratuit aux contenus scientifiques canadiens. « Synergies permettra la diffusion de données brutes, mentionne Gérard Boismenu. Peu de sites, à l'heure actuelle, rendent possible cette diffusion même si elle est très souvent exigée par les organismes subventionnaires. »

M. Eberle Sinatra fait remarquer que les étudiants et les chercheurs auront accès gratuitement à la majeure partie des collections diffusées dans Synergies. Les bibliothécaires et les éditeurs universitaires, de même que les experts des publications électroniques et les administrateurs auront tout intérêt à suivre de près l'évolution du site.

À en juger par l'importance de l'aide financière de la FCI, Gérard Boismenu souligne que « 10 ans de travail nous ont donné raison ».

Mathieu-Robert Sauvé



Érudit a servi de point de départ au plus important projet du genre au pays.

Saviez-vous que...?

Dans les années 60 le carnaval étudiant, c'était toute une affaire !

À cette époque, le carnaval, c'était du sérieux. Nous avions non seulement une mascotte appelée « Godule », mais aussi des duchesses parmi lesquelles une reine était élue. Un concours de « prises » battait également son plein au cours duquel chaque faculté de l'Université rivalisait d'imagination et d'ingéniosité pour ramener le « trophée » le plus extravagant et le plus irrévérencieux. À tel point qu'en 1969 les rédacteurs du journal *Hebdo-information* s'inquiétaient : « Depuis quelques années, ces carnivals étudiants ont pris une ampleur que certains appréhendent dès qu'ils voient venir la saison. En effet, aujourd'hui, on ne se contente plus d'élire la traditionnelle "reine"; c'est une semaine de festivités de tous genres qu'on prépare à l'intention de ceux qui

veulent se reposer un peu et surtout s'amuser avant le sprint final des examens. »

Le carnaval est surtout prisé par les nouveaux, qui sont impatients de connaître l'effervescence d'un premier carnaval universitaire ! « On a tellement entendu parler de tout ce que les étudiants faisaient qu'on veut vérifier et participer si possible. » Spectacles, activités sportives et autres manifestations estudiantines dépassent même les limites du campus. Les journaux et la télévision font une large place aux activités carnavalesques, surtout aux différentes « prises ».

Parlons-en de ces prises ! Elles défraient la chronique et enflamment les imaginations. En 1967, le concours est lancé le 10 janvier par le Comité de carnaval d'hiver de l'AGEUM : « L'hiver tardant à être l'hiver, les experts nous prédisent que Montréal sera giboyeuse cette année. Reste à savoir si les tireurs d'élite universitaires sauront viser juste. » C'est par ces paroles que s'ouvre la chasse à la prise originale. Elle se clôturera le 25 janvier par le dévoilement des prises et la remise du trophée Godule. Mais attention, « l'excès en tout est regrettable et l'AGEUM avec sa rigueur susmentionnée se verra dans la triste obligation de refuser tout building faute de place pour le stocker et tout pavillon de l'Expo, car cela pourrait porter un grave préjudice au prestige national. »

En 1967, les étudiants annoncent, dans une conférence de presse donnée au Centre social de l'Université de Montréal, « qu'une personnalité littéraire très controversée sera présentée le soir même, lors du dévoilement des "prises" au centre sportif ». Des noms circulent et l'on spéculait sur la présence du mystérieux écrivain Réjean Ducharme, qui vient de remporter un prix pour son livre *L'avalée des avalées*. Ce sera plutôt François Hertel que les étudiants présenteront à une foule de près de 4000 étudiants en plus de plusieurs autres personnalités. En 1967, ce n'était pas uniquement l'année de l'Expo, c'était aussi l'année de la Confédération et 12 petits cochons, affolés, représentant les pères de la Confédération, défilèrent sur scène pour la plus grande joie des étudiants.

Mais quelquefois la farce tourne court. En 1966, 33 étudiants de la Faculté de droit se retrouvent en cour pour « recel » de 44 chandails des Red Wings de Detroit. En 1967, ce sont 7 étudiants qui font face à la justice pour la prise de l'horloge électronique qui fait le décompte des jours restants avant l'ouverture de l'Expo et 17 autres pour avoir voulu enlever le camion anti-émeute de la Police provinciale. Heureusement, aucun des étudiants ne sera reconnu coupable. Tout est bien qui finit bien, mais certains auront eu chaud !

Sources :

Montréal-matin, 26 janvier 1967.
Division des archives, Université de Montréal.
Fonds de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (P0033). Le Quartier latin, 10 janvier 1967.
Hebdo-information, février 1969.



Thérèse Meunier, étudiante de première année en pharmacie, a été élue reine en 1963.

L'INRS honore Marc Renaud

À l'occasion de l'inauguration officielle des nouveaux locaux montréalais de son centre Urbanisation, culture et société, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a honoré, le 7 février, le sociologue Marc Renaud, professeur à l'Université de Montréal, en lui décernant un doctorat honorifique. Pour celui qui a été président du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de 1997 à 2005, il ne fait aucun doute que « le Canada a besoin de la recherche en sciences humaines pour transformer le monde où nous vivons en

un monde où nous voulons vivre ».

C'est en présence de la mairesse d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopoulos, et du président de l'Université du Québec, Pierre Moreau, que le directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe, a rappelé le parcours remarquable du nouveau docteur *honoris causa*. Il a souligné la lutte constante de M. Renaud pour que les sciences humaines et sociales « prennent la place qui leur revient dans une société où, sans elles, le progrès technologique a peu de chances d'engendrer une vie meilleure ». Dans cette perspective, le professeur Renaud a proposé des formes inédites de collaborations entre universitaires et organismes communautaires, artistes et autochtones.

Cette vision d'une recherche ouverte sur le monde et au service de la communauté est partagée par l'INRS et les professeurs-chercheurs du Centre Urbanisation, culture et société.



FORUM

Hebdomadaire
d'information de
l'Université de Montréal

www.iforum.umontreal.ca

Publié par le Bureau des communications
et des relations publiques

3744, rue Jean-Brillant
Bureau 490, Montréal

Directrice des publications : Paule des Rivières
Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy,
Mathieu-Robert Sauvé
Photographie : Claude Lacasse
Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin
Révision : Sophie Cazanave
Graphisme : Stéphanie Malak
Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction
Téléphone : 514 343-6550
Télocopieur : 514 343-5976
Courriel : forum@umontreal.ca
Calendrier : calendrier@umontreal.ca
Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité
Représentant publicitaire :
Accès-Média
Téléphone : 514 524-1182
Annouveurs de l'UdeM :
Nancy Freeman, poste 8875

Assemblée universitaire Franche discussion autour du livre blanc

« Il est important de faire le point sur ce que nous sommes », a commenté le recteur

Le livre blanc a donné lieu, le 19 février, à un débat à l'Assemblée universitaire. Les membres ont d'ailleurs reporté le vote sur l'adoption du document, question de donner un temps supplémentaire à la réflexion.

Ce livre blanc, que le recteur Luc Vinet décrit comme « un cadre général de référence » ou encore « un guide non limitatif à nos actions », est l'aboutissement de nombreuses consultations qui se sont échelonnées sur un an. Comme l'a souligné le provost et vice-recteur aux affaires académiques, Jacques Frémont, l'entreprise est sans précédent. « C'est la première fois depuis très longtemps qu'il y a un processus de planification générale où chacun peut s'exprimer. Il faut louer le processus collégial qui a mené au livre blanc. »

Ce document, qui doit être suivi d'un plan d'action, contient les grandes orientations de l'Université jusqu'en 2010. Il aborde toutes les facettes de la vie de l'UdeM, en insistant sur la qualité de la formation pour bien préparer les étudiants de demain et permettre à l'établissement de se démarquer des grandes universités internationales.

Plusieurs membres de l'Assemblée ont estimé que le document ne faisait pas ressortir clairement ce qui distingue l'UdeM des autres universités. « J'aurais aimé y trouver une couleur Université de Montréal », a commenté Raymond Lalande, vice-doyen de la Faculté de médecine, tout en saluant l'intention de la démarche qui « pour la première fois tente d'éclaircir l'horizon devant nous ».

D'autres, comme le professeur Denis Monière, ont qualifié le document de confus parce qu'il ne contenait pas de propositions claires ni de hiérarchisation des nombreuses priorités énoncées.

La doyenne de la Faculté de droit, Anne-Marie Boisvert, a déclaré pour sa part que le livre blanc était sans doute « pas foncé, drabe ». « Mais peut-être que c'est la couleur qu'on mérite », a-t-elle souligné en indiquant qu'au terme d'un an de consultations il aurait

été souhaitable « de faire un pas dans la bonne direction et de poursuivre le dialogue » plutôt que de poursuivre dans la méfiance.

M^{me} Boisvert faisait allusion à plusieurs commentaires précédents de professeurs, dont des représentants du SGPUM, qui ont critiqué le document et estimé qu'il ouvrait la porte à toutes les interprétations possibles. L'un d'eux a repris l'expression du secrétaire général de la FAECUM, Jonathan Plamondon, en associant le document à un chèque en blanc pour la direction.

À la fois « heureux et inquiet »

Prenant la parole à l'issue des commentaires de l'Assemblée, le recteur s'est montré « à la fois heureux et inquiet ». Heureux « parce qu'il est important de faire le point sur ce que nous sommes et où nous voulons aller. L'exercice nous a conduits à cet échange. Je suis heureux, car je dénote beaucoup d'ambition dans vos propos. »

Mais inquiet aussi. « Je vois de la difficulté à se faire confiance. Il y a beaucoup de méfiance à l'égard d'énoncés qui se voulaient constructifs et le livre blanc est peut-être inodore, mais de nombreux termes qui s'y retrouvent sont le fruit des consultations. Nous nous étions dit que nous allions insister pour nous parler et c'est ce que nous avons fait. »

Jacques Frémont a rappelé que « c'est la première fois depuis très longtemps qu'il y a un processus de planification générale où chacun peut s'exprimer. »

Pour sa part, M. Frémont, qui, en l'absence de Pierre Simonet, vice-provost et vice-recteur à la planification, a présenté le rapport, a répété qu'à son avis il était extrêmement important de se positionner pour mieux affronter la concurrence.

Le provost faisait notamment référence à une partie du livre blanc, plus précise que les autres, portant sur la nécessité de déterminer des thèmes de recherche porteurs. Cette partie a été passablement écorchée par des membres de l'Assemblée, qui y ont vu une réduction de la liberté départementale. M. Frémont a dit être perplexe, car, tout en reprochant au livre blanc son manque de précision, les membres sont montés aux barricades dès que des choix ont été proposés.

Sans être parfait, « le résultat du livre blanc reste honnête et il a le mérite d'être là », a conclu M. Frémont.

Paule des Rivières

Commission des études L'École de réadaptation aura sa maîtrise et son doctorat

La FEP offrira un certificat en coopération internationale

À l'automne 2008, la Faculté de médecine offrira des programmes de recherche de maîtrise et de doctorat en réadaptation dans le but de former des « chefs de file dans leur domaine » : théoriciens, chercheurs, éducateurs, administrateurs et intervenants. Ainsi en ont décidé les membres de la Commission des études réunis le 20 février pour sa 1003^e séance.

Jusqu'à la mise sur pied de ces programmes, un étudiant désireux de faire des études de deuxième ou de troisième cycle en réadaptation (l'École de réadaptation forme des étudiants aux cycles supérieurs depuis 1980) devait passer par les sciences biomédicales. Désormais, il pourra obtenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat en « sciences de la réadaptation ».

En créant ces deux programmes d'études, l'École a pour objectifs d'augmenter la visibilité de ses programmes en recherche sur les plans national et international et de consolider l'encadrement des étudiants. Les carrières qui s'ouvrent aux diplômés sont du côté des établissements de réadaptation du Québec dans les secteurs de la recherche et de l'administration. En 2006, 34 étudiants étaient inscrits à la maîtrise et 22 au doctorat.

Certificats

À la Faculté de l'éducation permanente (FEP) s'ajoutera un programme l'automne prochain : le certificat en coopération internationale. Ce créneau est important au Canada puisque plusieurs organismes se consacrent à l'aide humanitaire. Ce certificat, qui a nécessité deux ans de travail, est constitué de plusieurs nouveaux cours et de cours existants, comme l'a souligné Hélène David, vice-rectrice adjointe aux études.

Par ailleurs, l'École polytechnique a obtenu l'aval de la Commission pour créer un certificat en plasturgie, un secteur d'avenir regroupant les techniques liées à la transformation des matières plastiques. Actuellement, l'industrie du plastique et des compo-

sites regroupe au Québec 30 000 travailleurs. Un certificat similaire existe à l'Université Laval depuis 2001, mais celui de Polytechnique est le premier offert à Montréal, où l'industrie est principalement concentrée. Le nouveau certificat sera composé de 10 cours et de 1 stage obligatoire.

« Ménage de printemps » à la FES

La Faculté des études supérieures (FES) a procédé de son côté à un « ménage de printemps » dans les répertoires de cours de l'École d'optométrie, selon les mots de la vice-doyenne Nicole Dubreuil. Ainsi, ce sont les sigles qui sont modifiés dans le certificat de résidence en optométrie, ainsi que la structure et le répertoire de cours du diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention en déficience visuelle et de la maîtrise en sciences de la vision.

Les études médicales postdoctorales auront un nouveau règlement applicable immédiatement. Ces changements étaient devenus urgents à la suite de la déclaration de la juge Danielle Grenier, qui avait souligné publiquement que le règlement n'avait pas été révisé substantiellement « depuis très longtemps ».

Au Département de pharmacologie, on créera des options « neuropharmacologie », « pharmacologie clinique », « pharmacologie intégrative cardiovasculaire » et « pharmacologie moléculaire » dans le programme de maîtrise en pharmacologie. « Le Département a décidé d'offrir une formation par options en gardant un tronc commun », a expliqué M^{me} Dubreuil. Les nouvelles options ne nécessitent pas de nouveaux cours mais une utilisation différente des cours existants. Ces options seront offertes dès l'automne prochain.

À la Faculté des sciences de l'éducation, le Département de psychopédagogie et d'andragogie offrira à la rentrée un micro-programme de « soutien à l'apprentissage ». Ce programme de 15 crédits vise la formation professionnelle des enseignants qui ont à soutenir les élèves en difficulté, notamment par l'apprentissage de la lecture.

La Faculté de théologie et de sciences des religions a procédé à la création d'une option « traduction de la Bible » dans son programme de maîtrise. Les membres



Hélène David

de la Commission ont aussi donné leur approbation à une demande de modification au règlement pédagogique, à la structure et au répertoire de cours de la maîtrise en théologie pratique, option « santé, spiritualité et bioéthique ».

« Ce programme permettra de former les intervenants en soins spirituels qui travaillent dans le milieu de la santé », a commenté M^{me} Dubreuil. La Faculté de théologie et de sciences des religions est présente dans ce domaine depuis 20 ans. « Il y a actuellement de 200 à 300 de ces intervenants au Québec, a dit le doyen de la Faculté, Jean Duhaime. La plupart ont été formés sur le tas et un bon nombre d'entre eux prendront leur retraite au cours des prochaines années. »

Enfin, HEC Montréal collabore avec l'Université McGill pour créer un « EMBA » destiné aux cadres en exercice qui possèdent de 10 à 20 ans d'expérience. Les écoles de gestion s'unissent pour fournir à ces étudiants « les connaissances, les habiletés et la vision grâce auxquelles ils pourront relever avec succès les défis qui se présenteront à eux », comme l'indique le document de présentation. Le coût du programme, 60 000 \$, assurera un autofinancement complet du projet, qui accueillera ses premiers étudiants à l'hiver 2008.

M.-R.S.

Louise Béliveau est nommée vice-rectrice adjointe aux études supérieures

À sa séance du 20 février 2007, le Comité exécutif de l'Université a nommé la professeure Louise Béliveau au poste de vice-rectrice adjointe aux études supérieures, ainsi qu'administratrice associée exerçant les fonctions de doyenne de la Faculté des études supérieures.

La procédure de nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté sera enclenchée sous peu.

M^{me} Béliveau continuera par ailleurs à exercer les fonctions de directrice du Département de kinésiologie jusqu'à la fin de son présent mandat, qui se termine le 31 mai prochain.

Titulaire d'un doctorat en sciences de l'activité physique de l'UdeM, M^{me} Béliveau est spécia-

liste des questions de l'activité physique, notamment chez les personnes diabétiques et les enfants aux prises avec des troubles de l'attention. Elle enseigne au Département de kinésiologie depuis 1991.

Le provost Jacques Frémont s'est réjoui que M^{me} Béliveau ait accepté de mettre son expérience au service du développement des cycles supérieurs : « Son dynamisme et son leadership seront déterminants dans la mise en œuvre de la réforme de la Faculté des études supérieures, dont les principes ont été adoptés récemment. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur une personne de talent pour mener à bien cette réforme », a déclaré M. Frémont.



Louise Béliveau



Luc Vinet

Les chargés de cours et l'Université s'entendent

Les augmentations se chiffrent à 15,5 %, réparties sur trois ans

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 février, les membres du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCUM) ont voté à 92 % en faveur de l'adoption de l'entente de principe intervenue avec la direction de l'UdeM.

Dans le cadre de cette entente, les chargés de cours bénéficient de l'amélioration d'un ensemble de services de soutien, notamment la création d'un comité paritaire sur la disponibilité de locaux et autres équipements, de même que l'étendue des services accessibles de la DGTIC. Ils reçoivent également une augmentation des enveloppes consacrées à la formation professionnelle et à l'intégration pédagogique et se voient accorder un rattrapage salarial qui rend leurs conditions de rémuné-

ration compétitives en comparaison d'autres universités québécoises. Les augmentations totales prévues à la nouvelle convention collective, incluant la progression salariale et le rattrapage par rapport au marché de référence, se chiffrent à 15,5 %, réparties sur trois ans.

Les négociations ont débuté en octobre 2006. La convention collective des quelque 2500 chargés de cours sera ratifiée au cours des prochaines semaines et sera en vigueur jusqu'au 31 août 2009.

Les chercheurs se réjouissent de l'injection de fonds dans la lutte contre le sida

Des chercheurs de l'Université, du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et de l'Unité INSERM 743 en immunologie humaine comptent parmi les instigateurs du nouveau fonds de soutien à la recherche contre le VIH-sida annoncé le 20 février par le gouvernement canadien et la Fondation Bill et Melinda Gates. Ils se réjouissent de la création de l'« Initiative canadienne de vaccin contre le VIH » (ICVV), dotée d'un fonds initial de près de 140 M\$.

« Des chercheurs, partout sur la planète, travaillent à percer les secrets du VIH-sida. Collectivement, nous avons réalisé des avancées remarquables au cours des dernières années et c'est en poursuivant notre approche concertée que nous parviendrons au but, explique le Dr Rafick Pierre Sekaly, professeur au Dépar-

tement de microbiologie et d'immunologie et chercheur au Centre de recherche du CHUM. L'initiative annoncée hier témoigne du leadership canadien en matière de recherche scientifique tant par l'importance des sommes investies que par la démarche retenue. »

L'idée de l'ICVV est née en 2005, quand une délégation canadienne représentant les milieux publics et privés de la science a soumis à la fondation de Bill Gates un projet de partenariat. Le Dr Sekaly, directeur d'un des laboratoires les plus actifs à l'échelle internationale dans le domaine de la lutte contre le sida, faisait partie de cette délégation : « Notre plan était clair : miser sur les forces considérables du secteur scientifique d'ici et apporter notre contribution à l'effort de lutte mondial contre le VIH-sida.

Les représentants de la Fondation se sont montrés très réceptifs. »

L'ICVV soutiendra la recherche pouvant mener à la découverte de nouveaux vaccins expérimentaux, le renforcement de la capacité de production de ces vaccins, la fabrication des vaccins les plus prometteurs pour permettre le passage aux phases d'essais cliniques et l'étude des enjeux éthiques, politiques, réglementaires et sociaux liés à la mise au point de vaccins. Ces stratégies s'appuient sur le programme de l'Entreprise mondiale pour un vaccin contre le VIH, une alliance internationale de 100 chercheurs, bailleurs de fonds et groupes de défense formée afin de promouvoir une approche mondiale coordonnée, soutenue et accélérée pour la création d'un vaccin contre le VIH.

NanoQuébec honore le pionnier Robert Cochrane

Le professeur du Département de physique Robert Cochrane a reçu, le 7 février, le prix de reconnaissance Nano 2007, décerné par NanoQuébec. L'organisme voulait ainsi souligner le travail et l'apport significatif d'une personnalité à l'avancée de la nanotechnologie au Québec.

Également physicien et chercheur, Robert Cochrane est reconnu pour ses contributions dans le domaine du magnétisme des matériaux nanostructurés et des verres métalliques. Ses travaux pionniers sur le comportement magnétique des métaux amorphes et désordonnés ont notamment contribué au développement de l'enregistrement magnétique et des capteurs de champs magnétiques, qu'on retrouve dans les dispositifs de sécurité utilisés dans les magasins et les bibliothèques.

Bien avant que les termes « nanoscience » et « nanotechnologie » deviennent populaires, il étudiait le comportement de systèmes de matériaux magnétiques dans lesquels les couches minces

et les multicouches magnétiques n'avaient que quelques nanomètres d'épaisseur. Il a d'ailleurs démontré plusieurs effets inusités issus du couplage magnétique qui se manifestent lorsque les matériaux sont façonnés à cette échelle.

Parallèlement à sa carrière de chercheur, M. Cochrane a joué un rôle déterminant dans l'organisation de la recherche en physique de la matière condensée au Québec. Passionné et engagé, il a pu rassembler des chercheurs de différentes disciplines et de nombreux établissements autour d'une vision cohérente d'un réseau de recherche structuré et d'envergure. Cette vision s'est concrétisée en 1984 par la création du Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces sur le campus de l'Université de Montréal. Puis, en 2003, le Regroupement québécois sur les matériaux de pointe voyait le jour. Ce réseau compte aujourd'hui près de 70 chercheurs et équipes de recherche, répartis dans quatre universités, soient les universités



Robert Cochrane

de Montréal, de Sherbrooke et McGill ainsi que l'École polytechnique. M. Cochrane a aussi participé à la création de NanoQuébec en 2001.

Ordre du Canada : trois récipiendaires de l'Université

Trois membres de l'Université sont parmi les récipiendaires de l'Ordre du Canada annoncés le 20 février par Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada. Il s'agit d'André Caillé, ancien pré-

sident-directeur général d'Hydro-Québec et chancelier de l'UdeM, de Michel Donato, chargé de cours à la Faculté de musique, et de Rémi Marcoux, homme d'affaires diplômé de l'École

des hautes études commerciales (1968). Les récipiendaires recevront leur insigne au cours d'une cérémonie prochaine.

Des Jeux infirmiers enlevants



Les 2, 3 et 4 février avaient lieu à Moncton les Jeux infirmiers 2007 (communément appelés Nursing Games), compétition sportive qui regroupait des étudiants en sciences infirmières de 12 universités canadiennes.

Cinq disciplines étaient au programme : le soccer, le basketball, le volleyball, le hockey-balle et le disque volant d'équipe (ou *ultimate frisbee*). De plus, les organisateurs avaient mis sur pied un « incroyable marathon infirmier », une course sur le campus de l'Université de Moncton parsemée d'épreuves et de questions à saveur infirmière. À cette épreuve, les Bleus de l'UdeM ont réussi à se démarquer en terminant le parcours au troisième rang.

À l'issue de ces jeux infirmiers, les Bleus ont obtenu la première position au classement général, devant l'Université Laval et l'Université de Western Ontario.

Jean-Michel Salaün honoré par le magazine Archimag

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'UdeM est heureuse d'annoncer que son directeur, Jean-Michel Salaün, a été choisi, à partir d'une liste préétablie d'une quarantaine de personnes, comme l'une des cinq personnalités marquantes des 20 dernières années dans le domaine de l'information et de la

documentation par les lecteurs du magazine *Archimag*.

Archimag est un magazine d'actualités mensuel publié en France qui traite des domaines de l'information, de la documentation, de la veille et de la gestion des documents. Son lectorat est estimé à 40 000 personnes (www.archimag.com).

test linguistique

Trouvez les deux formules, parmi les suivantes, qui constituent des anglicismes lorsqu'elles sont employées en réponse à des remerciements.

1. Bienvenue !
2. De rien !
3. Il n'y a pas de quoi !
4. Je vous en prie !
5. C'est mon plaisir !

Ce test linguistique a été élaboré par le Centre de communication écrite (CCE) et reproduit avec son autorisation. Source : <www.cce.umontreal.ca>. Pour plus de détails, consultez le site du Centre sous la rubrique « Boîte à outils ».

Réponse : Les deux anglicismes sont Bienvenue ! et C'est mon plaisir ! En réponse à des remerciements, « Bienvenue » est un calque de You are welcome et devrait être remplacé par « Je vous en prie ». « Il n'y a pas de quoi » ou « De rien » Le nom « Bienvenue » s'utilise lorsqu'on désire souhaiter un bon accueil à quelqu'un, lui « souhaiter la bienvenue ». Quant à l'expression « C'est mon plaisir ! », elle est calquée sur l'anglais *It was a pleasure ou The pleasure was all mine.*

double pizza

514-343-0-343

10% SUR \$ 50 ET PLUS **TOUJOURS 2 POUR 1**
SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS **LIVRAISON GRATUITE**
5002 QUEEN MARY

petites annonces

A vendre. Condo style loft, comme neuf, 2004, près métro Parc, SAQ, Loblaws, marché Jean-Talon et Université de Montréal, 680 pi², balcon et terrasse sur le toit. Frais : 55 \$/mois. Prix : 139 000 \$ S. Garcia, REMAX Performance, 514 777-3433.

Recherché. arts2win.com a besoin de votre opinion.

A louer. Professeur retraité s'absente de sept. à déc. 2007. Dans Vieux-Montréal, grand appartement entièrement meublé style loft, 1700 pi². Vue sur Vieux-Port, grande chambre fermée, salle à manger, grand salon et deux bureaux. Tranquillité et grand confort. Piscine chauffée et BBQ sur toit, garage intérieur. Renseignements : 514 287-1313 ou <poupart.jra@hotmail.com>.

Logistique et transport

Pour mieux réagir aux désirs des consommateurs

Des experts tentent de déterminer la tarification maximale, compte tenu de la concurrence et des exigences des consommateurs

La concurrence mondiale, l'information accessible en temps réel grâce à Internet et l'émergence d'une clientèle avertie ont incité plusieurs entreprises à revoir leurs pratiques commerciales en ce qui concerne la tarification et la gestion de l'offre. C'est le cas des compagnies aériennes et des sociétés de télécommunication, qui proposent des produits personnalisés afin de répondre aux besoins d'une clientèle variée et exigeante. Une équipe dirigée par Patrice Marcotte et Gilles Savard, rattachés au Centre de recherche sur les transports de l'UdeM, a mis au point une série d'outils basés sur les plus récents travaux en recherche opérationnelle pour aider les entreprises à exploiter les occasions d'affaires que crée ce nouveau contexte économique.

« À l'ère du commerce électronique et dans un contexte de libéralisation des marchés, certains problèmes commerciaux, dont la tarification des produits, dépassent les capacités d'analyse humaines, explique M. Marcotte. L'avenir appartient aux outils d'aide à la décision informatisée basés sur les méthodes de la recherche opérationnelle. »

En collaboration avec de grandes sociétés des domaines aérien et ferroviaire, l'équipe des professeurs Marcotte et Savard a soumis des algorithmes adaptés au fonctionnement en réseau, qui tiennent compte à la fois des contraintes structurelles du transporteur et de la propension des clients à payer pour différents services. Plusieurs compagnies s'intéressent au modèle des chercheurs non seulement dans le secteur des transports, mais également dans celui des télécommunications. Une entreprise de transfert technologique, ExPretio, est issue de ces travaux.

Dans un projet concernant un transporteur aérien, les chercheurs appliquent une approche de tarification novatrice qui intègre une foule de facteurs, le plus important étant le comportement des clients. « Cette nouvelle génération de logiciels dote les gestionnaires des outils d'analyse puissants qui leur permettent d'exploiter les avantages concurrentiels de l'entreprise. Par exemple, nous pouvons les aider à désigner les produits pour lesquels des consommateurs sont disposés à déboursier un supplément. »

Paradoxalement, la meilleure image qu'a trouvée M. Marcotte pour illustrer le marché déréglementé du secteur aérien est celle du souk, « comme on en voit sur les places publiques de Marrakech et où les prix ne sont pas fixes. Sachant qu'un client insatisfait peut acheter un produit équivalent chez le voisin, un vendeur d'expérience saura évaluer la juste valeur marchande de son produit. Et ça marche, à la fois



La déréglementation du secteur aérien fait penser à un souk, dit Patrice Marcotte. « Comme on en voit sur les places publiques de Marrakech et où les prix ne sont pas fixes. Le client insatisfait sait qu'il peut aller chez le voisin et trouver peut-être un meilleur prix. Les commerçants doivent donc éviter d'être trop voraces. »

pour les commerçants et pour les clients! »

Au bout du compte, il s'agit d'optimiser les profits des entreprises, où tout se joue à hauteur d'une marge minime de deux à trois pour cent des revenus, rarement plus. Une hausse du revenu de l'ordre de quelques décimales permet de rembourser rapidement les frais de conception et d'intégration d'un tel outil informatique.

Tenir compte du facteur humain

Trop souvent négligé lorsqu'on ébauche un système d'optimisation, cet élément est souvent synonyme de succès. « Quand on ne tient pas compte au départ de la réaction des clients, les résultats sont parfois surprenants! Par exemple, la construction d'un lien routier rapide, dans le but de réduire le temps de déplacement des résidents d'une agglomération, peut mener à l'augmentation du temps de transport pour tous les usagers du réseau! »

Autre exemple : la hausse des taxes sur les cigarettes, destinée à améliorer la santé de la population. Cette mesure favorise plutôt l'émergence d'un marché parallèle, illégal, et les cigarettes se vendent encore plus qu'avant tandis que les revenus fiscaux diminuent...

« En matière de tarification, il faut donc tenir compte de plusieurs facteurs. Ainsi, la modification des tarifs des vols Montréal-Toronto peut avoir des répercussions sur le revenu engendré par d'autres vols sur ce segment et qui proposent une correspondance à Toronto vers d'autres destinations. Les tarifs et attributions des places pour les vols Montréal-Toronto ne devraient donc pas être établis indépendamment de ceux pour ces autres vols. »

Le prix est un facteur important dans la décision d'acheter un billet, mais il n'est certainement pas le seul. Une personne à la recherche d'un transporteur considèrera d'autres critères associés au produit, comme la durée du vol, le nombre de correspondances, le confort de la cabine, la possibilité de remboursement, etc. Un vol Montréal-Paris à bas prix mais qui comporte une escale à Amsterdam intéressera peut-être les touristes en mal d'argent, mais pas la clientèle d'affaires. Dans ce contexte, le modèle permet à l'entreprise de concevoir des produits mieux adaptés aux besoins des consommateurs.

Des modèles mathématiques complexes

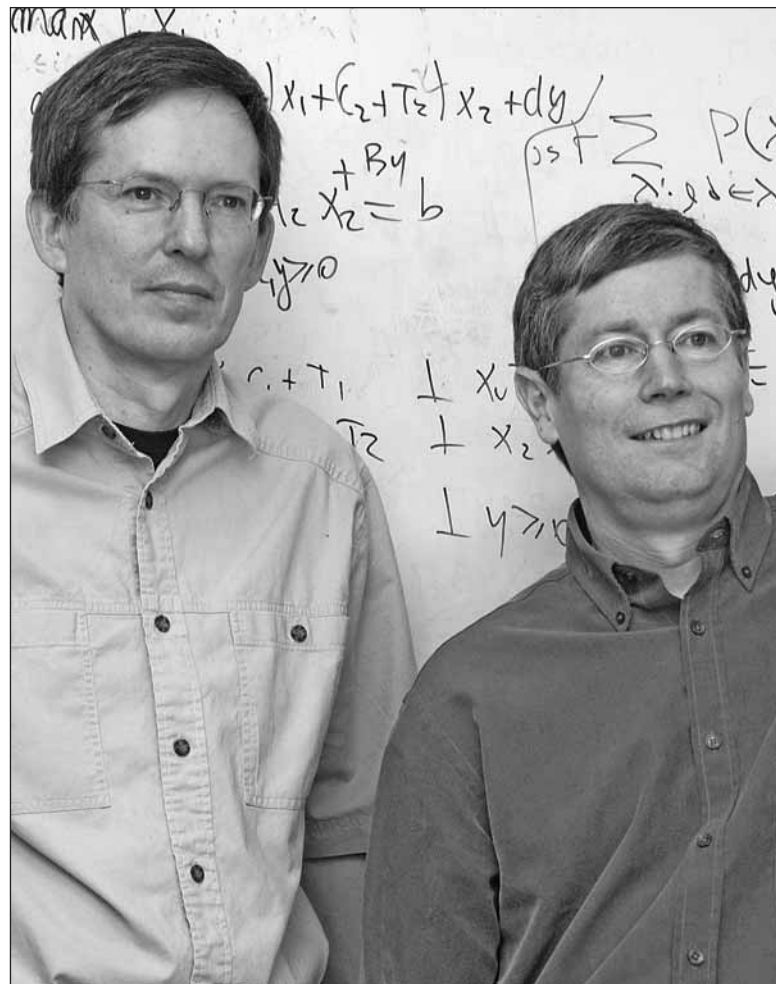
Prendre en considération le facteur humain, c'est plus facile à dire qu'à faire, comme on peut le constater dans l'article publié sur le sujet dans le *Journal of Revenue and Pricing Management* (avril 2003), écrit en collaboration avec Jean-Philippe Côté et Gilles Savard. Après une introduction et une revue de la littérature succinctes, le modèle d'optimisation des prix donnés à titre d'exemple est une suite de formules mathématiques et de croquis très complexes.

Au bénéfice des lecteurs de *Forum*, Patrice Marcotte allume son ordinateur et montre sur le site de quelques compagnies aériennes les prix affichés. « Actuellement, ces prix sont fixés selon des grilles tarifaires établies par des spécialistes et ils peuvent être modifiés plusieurs fois par jour. Par contraste, notre approche permet de déterminer des tarifs optimaux à l'extérieur de grilles préétablies tout en considérant la complexité des réseaux aériens. La notion de prix plancher ou de prix plafond devient alors virtuelle... »

ExPretio, entreprise née des travaux de Patrice Marcotte, Gilles Savard et leur étudiant au doctorat Jean-Philippe Côté, a hérité du mandat de commercialisation de la technologie élaborée à l'Université de Montréal et à l'École polytechnique. Les deux professeurs dirigent en outre les travaux d'une quinzaine d'étudiants aux cycles supérieurs, dont plusieurs travaillent sur des facettes particulières du problème de tarification. « La tarification optimale est

un sujet d'étude sur lequel plusieurs spécialistes se penchent en recherche opérationnelle », mentionne Patrice Marcotte, qui est titulaire, tout comme Gilles Savard, d'une maîtrise en mathématique et d'un doctorat en recherche opérationnelle.

Mathieu-Robert Sauvé



Patrice Marcotte et Gilles Savard

Santé environnementale

Le lait maternel contient des produits toxiques

Mais rien d'alarmant, dit un étudiant en toxicologie

Tout produit animal (viande, lait, œuf) dans l'assiette d'une femme qui allaite peut contenir des résidus de substances chimiques susceptibles d'être transmis au nourrisson. « Les animaux d'élevage reçoivent des anabolisants et des antibiotiques qui se retrouvent ensuite dans le lait maternel mais en très faibles quantités. Ce ne sont que des traces », dit Thierry Le Bricon, étudiant de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail. Il s'est penché sur les risques de contamination du lait maternel par des substances chimiques provenant d'engrais, de polluants industriels ou encore d'antibiotiques présents dans des aliments d'origine animale.

Depuis plusieurs années, des réglementations ont été mises en place pour protéger la santé des consommateurs canadiens. Santé Canada a ainsi fixé un délai d'attente obligatoire entre le moment où l'animal de boucherie reçoit un traitement médicamenteux et celui où il est emmené à l'abattoir, ce qui permet de limiter la présence de résidus potentiellement toxiques dans les aliments. L'Agence canadienne d'inspection des aliments effectue également des contrôles périodiques sur les aliments. Ceux qui ne respectent pas les normes établies ne se rendent pas jusqu'aux marchés d'alimentation.

Le lait maternel des mères végétariennes semble moins contaminé par des substances chimiques que celui des autres femmes. « La concentration de produits chimiques dans le lait maternel des végétariennes est plus faible que dans celui des femmes qui mangent de la viande, commente l'étudiant. En effet, les fruits et les légumes (notamment s'ils sont biologiques ou s'ils sont lavés) sont en général moins contaminés par les substances chimiques que les produits animaux et leurs dérivés. »

Le spécialiste préconise d'éviter les cuissons au barbecue, car les viandes grillées contiennent des substances toxiques de combustion comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, qui peuvent se retrouver par la suite dans le lait maternel.

Bienfaits de l'allaitement

Les effets bénéfiques de l'allaitement maternel surpassent largement les effets néfastes, soutient le pharmacien d'origine française. « Les avantages de l'allaitement maternel sont nombreux, autant pour l'enfant, moins sujet à contracter des otites et à avoir la

diarrhée ou encore à présenter des allergies, que pour la mère (reminéralisation osseuse, diminution du risque de cancer de l'ovaire). Alors, pourquoi s'en priver ? »

Sur le territoire québécois, les populations les plus exposées aux substances toxiques sont les Inuits du Grand Nord ainsi que les familles vivant en milieu agricole. Le lait des femmes inuites peut être contaminé par divers produits toxiques comme les biphényles polychlorés ou le méthylmercure, présents dans l'environnement et dans la chaîne alimentaire traditionnelle de ce peuple. « Même dans les populations les plus exposées, tous les scientifiques recommandent de maintenir l'allaitement maternel. »

Reconnaissant les bienfaits de l'allaitement, le gouvernement du Québec a mis en œuvre plusieurs stratégies dont une semaine de l'allaitement, qui se tient en octobre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est donné comme objectif pour 2007 que 85 % des femmes allaitent durant les premiers jours après l'accouchement, 60 % après quatre mois et 50 % six mois après l'arrivée du bébé. L'objectif est aujourd'hui presque atteint, mais, l'allaitement exclusif (nourrir son enfant uniquement au sein) étant très contraignant, il faut spécifier que ces chiffres concernent l'allaitement mixte (c'est-à-dire combiné avec l'allaitement au biberon). À ce sujet, M. Le Bricon signale que seulement 7 % des femmes québécoises nourrissent encore leur bébé exclusivement au sein six mois après l'accouchement (données de 2005-2006).

Évaluer les risques

Afin de déterminer le degré d'exposition à certaines substances chimiques, les spécialistes utilisent le lait maternel comme marqueur d'exposition, car il est à la fois facile à obtenir et peu coûteux. Toutefois, il ne faut pas confondre la présence d'un contaminant et ses éventuelles répercussions sur notre santé. « Ce n'est pas parce qu'une substance est dangereuse qu'il y a un risque pour vous ou pour votre enfant. Ce qui compte, c'est la dose à laquelle vous êtes exposés », fait remarquer le chercheur.

Les enfants de familles installées en milieu rural qui sont nourris avec des substituts du lait reconstitués à partir de l'eau d'un puits restent toujours à risque d'intoxication par des nitrates. Cependant, les nourrissons allaités sont protégés, car les nitrates (produits toxiques des nitrates) ne passent pas la barrière de protection naturelle entre la mère et l'enfant. Par contre, un bébé nourri au biberon avec de l'eau contaminée risque de tomber malade.

Natacha Veilleux
Collaboration spéciale



Seulement 7 % des femmes québécoises nourrissent encore leur bébé exclusivement au sein six mois après l'accouchement.

Recherche en psychologie

Humains et pigeons voient le monde d'un même œil



Le système visuel du pigeon est fascinant : bien que différent du nôtre, il emploie les mêmes stratégies pour reconnaître un objet.

Les pigeons peuvent reconnaître des objets partiellement masqués et même l'émotion et le sexe d'un visage

Traiter quelqu'un de cervelle d'oiseau n'est guère flatteur. Si le cerveau de la faune aviaire est manifestement très modeste en taille, on ne cesse en revanche de découvrir les étonnantes manifestations d'intelligence chez les volatiles.

Frédéric Gosselin, professeur au Département de psychologie, a collaboré à des travaux qui démontrent que les pigeons utilisent les mêmes repères visuels que les humains pour reconnaître les objets et les visages.

« Même si les pigeons ont un système visuel différent du nôtre, l'évolution a fait en sorte que nous avons en commun d'employer les mêmes stratégies et les mêmes types de renseignements visuels – c'est-à-dire les propriétés non accidentelles des formes – pour reconnaître un objet », affirme le chercheur.

Les « propriétés non accidentelles » d'un objet sont des caractéristiques perceptibles de la plupart des angles d'observation. Un cube, par exemple, présente toujours des coins en Y et des arêtes parallèles ; ces propriétés sont quasi invariantes et nous permettent de savoir rapidement à quel genre d'objet nous avons affaire sans que nous l'ayons vu dans son entier.

Tout est dans le coin

En masquant diverses parties d'une image, les chercheurs sont en mesure d'établir à partir de quelle information notre système visuel reconnaît un objet ou un visage. Frédéric Gosselin a conçu une technique spécialement adaptée à ce type de tâche et connue sous le nom de Bubbles. Avec une équipe de chercheurs des universités du New Hampshire, de l'Iowa et de Glasgow, le professeur Gosselin a appliqué la technique Bubbles à des représentations d'objets tridimensionnelles – un cube, une arche, un tonneau et un prisme – afin de découvrir quelles sont les propriétés sur lesquelles les humains et les pigeons se basent pour reconnaître ces formes géométriques.

La tâche est relativement facile avec des sujets humains, mais il n'en va pas de même avec un pigeon. « Il faut d'abord l'entraîner, par conditionnement, à reconnaître correctement l'objet complet et cela peut demander un mois de travail », précise le professeur. Par la suite, on présente au pigeon une série d'images du même objet mais sur lesquelles des parties sont masquées de façon aléatoire.

L'expérience a montré que les pigeons recourent aux mêmes indices visuels que les humains. Par ordre d'importance, les propriétés qui permettent la reconnaissance sont les coins de l'objet (ou points de jonction des lignes), les arêtes et en dernier lieu le côté ombragé qui produit l'effet en trois dimensions.

Une habileté adaptative lointaine

Cela semble aller à l'encontre des attentes puisque, selon une modélisation informatique de cette tâche, il y a plus d'information visuelle (pour ce qui est de la variance sur le plan des pixels) dans les arêtes que dans les coins. Le même phénomène peut être observé en comparant deux dessins d'une paire de ciseaux reproduite partiellement : dans l'illustration ci-contre, le dessin de droite livre autant de renseignements que celui de gauche, mais ce dernier est le plus facilement assimilable à des ciseaux par notre cerveau.

« Les grands contours devraient être aussi informatifs, mais nous nous servons davantage des coterminations ; cela nous indique que le cerveau utilise différemment les divers éléments d'information disponibles », souligne le chercheur.

Mais ce qui étonne plus encore, c'est que le pigeon parvient à faire le même type de traitement de l'information que l'être humain avec un cerveau infiniment plus petit. « Cette habileté est donc apparue assez tôt dans l'échelle de l'évolution », signale Frédéric Gosselin.

Une surprise en cache une autre. Dans une expérience antérieure, la même équipe de chercheurs a obtenu des résultats semblables mais en ayant recours cette fois à des visages humains. L'expérience a révélé que les pigeons entraînés peuvent reconnaître non seulement le sexe d'un visage mais également l'émotion exprimée par la personne !

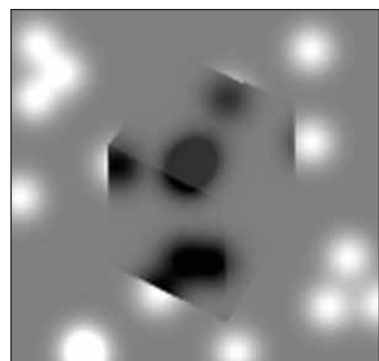
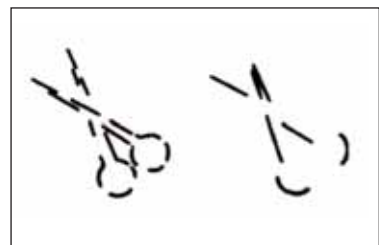
« Nous avons pu observer que le pigeon, comme l'humain, utilise la bouche pour discerner une émotion comme la joie et utilise les yeux pour déterminer s'il s'agit d'un visage masculin ou féminin.

Ce qui veut dire que le pigeon a pu extraire des caractéristiques propres de ces deux attributs et les distinguer dans d'autres visages. »

L'équipe de chercheurs croit que ces données pourront avoir des applications en robotique. La découverte de l'extraordinaire compétence visuelle du pigeon malgré la petite dimension de son cerveau peut non seulement faciliter la compréhension des mécanismes neurologiques de la vision, mais également permettre le transfert de cette connaissance vers des systèmes informatisés de reconnaissance des objets. Un tel transfert, à partir du mode de vision des abeilles, a été effectué avec succès dans la mise au point des appareils volants sans pilote.

Les résultats des travaux récents de l'équipe de Frédéric Gosselin étaient publiés dans l'édition du 20 février de *Current Biology*.

Daniel Baril



Un pigeon entraîné est capable de voir le cube dans cette illustration.



Frédéric Gosselin

Recherche en physique

Collision frontale dans le Petit Nuage de Magellan

Une équipe internationale réalise la première observation de collision de vents stellaires hors de la galaxie

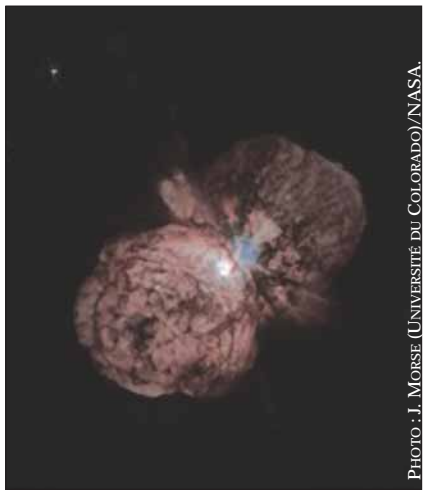


PHOTO: J. MORSE (UNIVERSITÉ DU COLORADO)/NASA

La Terre est sans cesse balayée par des vents solaires qui propulsent des tonnes de particules dans l'espace. Mais ce qu'on appelle ici une tempête solaire est une brise légère en comparaison de ce qui se passe dans le voisinage de l'étoile HD 5980.

HD 5980 est une étoile double située dans le Petit Nuage de Magellan, à près de 200 000 années-lumière de la Terre. Ce « nuage », visible dans l'hémisphère Sud, est en fait une galaxie naine en orbite autour de notre galaxie, la Voie lactée.

Des dimensions... astronomiques

La masse de chacune des deux étoiles qui composent le système HD 5980 est de 30 à 50 fois plus grande que celle du Soleil. La quantité de photons émise par ces étoiles est un million de fois plus élevée que celle du Soleil, ce qui signifie qu'elles en émettent plus en une minute que le Soleil en une année.

La quantité de matière expulsée par HD 5980 en un mois équivaut à la masse de la Terre. La vitesse atteinte par ces vents est de 1000 à 2000 km/s, une vitesse cinq fois supérieure à nos « tempêtes solaires ».

« C'est un endroit où il ne fait pas bon vivre », affirme à la blague Anthony Moffat, professeur au Département de physique. L'astrophysicien est un spécialiste de l'objet en question ; c'est lui qui a fait les premières observations montrant qu'il s'agit d'une étoile double.

« De la Terre, nous voyons ce système par la tranche, précise-t-il. Lorsque l'une des étoiles passe devant l'autre, soit une fois tous les 19 jours, l'éclipse est facilement perceptible dans le signal lumineux. »

En 1993, Anthony Moffat a observé une gigantesque éruption provenant de l'une des deux étoiles : le volume de l'astre a alors atteint de 10 à 30 fois sa taille, avant de revenir à la normale au bout de six mois. « C'est une étape normale dans la vie des étoiles massives, souligne-t-il. Après les éruptions, ces étoiles finissent par s'effondrer sur elles-mêmes pour donner des supernovas. »

Émission de rayons X

Toujours à l'affût de ce qui se passe dans ce coin du ciel, le professeur Moffat a participé à des travaux récents ayant permis de constater la production de rayons X lors de la collision des nuages de particules émis par les deux étoiles.

« Nous connaissons près de 25 systèmes stellaires doubles où les collisions de particules entraînent la formation de rayons X, mais c'est la première fois qu'un tel phénomène est remarqué en dehors de notre galaxie », mentionne Anthony Moffat.

Un bel exemple de collision de vents stellaires dans le système de l'étoile double Eta Carinae. L'éruption qui a créé la nébuleuse s'est produite il y a 150 ans.

Ce phénomène livre une quantité de renseignements aux astrophysiciens sur la façon dont les étoiles massives évoluent et dispersent leur matière. Mais le fait d'avoir pu détecter le phénomène dans un environnement comme celui du Petit Nuage de Magellan est d'un grand intérêt pour les astrophysiciens.

« C'est un milieu où la densité des étoiles est plus faible que dans notre galaxie et où les étoiles épuisent leur matière moins rapidement, explique-t-il. Les gaz sont moins pollués par les métaux lourds et les interactions sont différentes. C'est une chance unique de pouvoir faire des observations de cette nature dans un tel environnement. »

Les deux étoiles de ce système ne sont éloignées que de 90 millions de kilomètres, ce qui est environ la moitié de la distance entre la Terre et le Soleil. La collision des nuages de gaz, à 2000 km/s, dégage une énergie inouïe qui produit des températures de l'ordre des 10 millions de kelvins, ce qui est comparable à la température régnant à l'intérieur du Soleil. C'est de cette énergie qu'émane le rayonnement X.

Les images de la collision des vents stellaires ont été obtenues à partir du satellite *XMM-Newton* de l'Agence spatiale européenne (ASE). Outre Anthony Moffat, une équipe internationale incluant des chercheurs de la NASA, de l'ASE et de l'Université nationale autonome de Mexico a pris part à ces travaux sous la direction de la professeure Yaël Nazé, de l'Université de Liège.

Daniel Baril



Anthony Moffat

Cinéma et psychologie

Le cerveau mystique



PHOTO: ALAIN TREMBLAY

Vincent Paquette installe un casque d'électrodes sur une carmélite qui accepte de se livrer à l'expérience.

Isabelle Raynauld produit un documentaire sur les travaux de Mario Beauregard avec l'ONF

Les travaux de Mario Beauregard sur l'observation par imagerie cérébrale de l'« état mystique » chez des carmélites continuent de beaucoup susciter la curiosité. Dès qu'elle a entendu parler de ce projet de recherche, Isabelle Raynauld, réalisatrice à l'Office national du film et professeure au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, a flairé la bonne affaire.

« Je me suis toujours posé des questions sur le fonctionnement du cerveau et je voulais tourner un film sur ce sujet. Quand j'ai su qu'une équipe de l'Université de Montréal travaillait sur le cerveau et l'expérience mystique – deux éléments qui ne vont pas nécessairement ensemble au premier abord –, j'ai pensé que ce serait un excellent thème pour illustrer les recherches sur le cerveau », explique la professeure.

Le résultat est un documentaire de 52 minutes, *Le cerveau mystique*, qui nous permet de suivre Mario Beauregard, professeur au Département de psychologie, du début jusqu'à la fin de son projet de recherche. La période s'étend sur deux ans, soit de l'automne 2003 à la présentation des résultats en novembre 2005 à la conférence du centre de recherche Metanexus ; ce centre relève de la Fondation Templeton, qui a pour objectif de concilier la science et la religion.

Pari risqué

Isabelle Raynauld a joué d'audace puisqu'au départ ni elle ni Mario Beauregard ne savaient comment les choses allaient se dérouler ni si les demandes de subvention allaient être favorablement accueillies. Comme on peut le constater dans le film, la recherche aurait pu ne jamais être entreprise ; un volet des travaux, qui devait porter sur le niveau de sérotonine lors de l'expérience

mystique, n'a pu être réalisé, alors que la participation des carmélites à cette expérience a été extrêmement difficile à obtenir.

On peut d'ailleurs voir Vincent Paquette, doctorant et assistant du professeur Beauregard, complètement exaspéré par les refus ou les hésitations des religieuses de participer à cette expérience qu'elles jugeaient plutôt bizarre.

« J'aurais éprouvé moins de plaisir à faire ce film si les aboutissements avaient été connus, affirme Isabelle Raynauld. Malgré la possibilité que rien de spécial ne soit observé pendant l'état mystique des religieuses, je voulais présenter sous l'angle documentaire la démarche d'une équipe de chercheurs et inscrire cette démarche dans l'histoire. Des moines bouddhistes qui se livrent au tomodensitomètre, ce n'est pas banal. »

En effet, le film présente, parallèlement aux travaux de M. Beauregard, d'autres recherches du même type effectuées avec des moines qui méditent. Nous assistons également à une discussion entre le dalaï-lama et des scientifiques à la conférence « Mind and Life » à Washington en décembre 2005.

Vision controversée

Mario Beauregard n'a jamais caché sa conception dualiste de la conscience et on peut l'en-

tendre, dans le film, se demander si l'âme a un poids et un volume. Cette vision des choses est contrebalancée par les propos du philosophe darwinien Daniel Dennett, qui défend la thèse selon laquelle la conscience est le fruit de l'activité neuronale.

Le professeur soutient que ses travaux ont montré que la conscience est plus qu'une activité électrique, mais rien ne vient appuyer cette affirmation dans le film. Une question qui reste donc sujet à polémique et que le documentaire ne tranche pas. La réalisatrice a d'ailleurs inséré des documents d'archives dans lesquels on peut voir et entendre Hans Selye dire de ses propres travaux qu'ils soulèvent plus de questions qu'ils donnent de réponses.

La première du film aura lieu le 1^{er} mars à la Maison Théâtre, rue Ontario, à Montréal. À l'invitation du Centre de recherche en éthique de l'UdeM, Daniel Dennett y présentera une conférence sur le thème de la religion comme phénomène naturel.

Dans un tout autre domaine, Isabelle Raynauld vient de terminer un nouveau documentaire, *Histoires de zizis*, où des hommes témoignent du rapport qu'ils entretiennent avec leur membre viril. La cinéaste a par ailleurs remporté le Jutras 2002 du meilleur documentaire pour son film sur la déficience intellectuelle *Le mi-not d'or*.

Daniel Baril



PHOTO: ALAIN TREMBLAY

L'expérience mystique est révélatrice du fonctionnement du cerveau.

Recherche en criminologie

Intervenir avant l'assassinat des femmes menacées

Des chercheuses créent un guide pour lutter contre l'homicide de la conjointe

En 2004, au Québec, 22 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint. Certains de ces drames auraient pu être évités si les professionnels interpellés avaient pu déceler les signes avant-coureurs de l'agression fatale, selon Christine Drouin, auteure d'un mémoire de maîtrise sur la violence conjugale à haut risque de létalité à l'École de criminologie de l'UdeM. « Il y a des indices qui peuvent aider les intervenantes à juger de l'imminence du danger, signale-t-elle. Si le risque est élevé, il faut à tout prix protéger la femme. »

Quand un homme est en présence de son ex-conjointe à l'endroit de laquelle il a déjà proféré des menaces, le risque du passage à l'acte est grand. S'il a auparavant été violent envers elle et qu'une arme est à sa portée, alors c'est un cas d'extrême urgence. Pour les travailleuses des maisons d'aide et d'hébergement en contact avec des femmes dans une telle situation, chaque minute compte.

Dans le but d'aider ces intervenantes, regroupées dans une centaine de maisons d'hébergement pour femmes violentées en contexte conjugal, Christine Drouin a écrit avec Julie Drolet (une intervenante dans un centre de femmes) un guide d'intervention intitulé *Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe*. Ce guide, auquel ont contribué une douzaine d'universitaires et d'intervenantes, est en quelque sorte un mode d'emploi pour sauver la vie des femmes menacées. « Le niveau élevé d'urgence contraint souvent les intervenantes à réagir rapidement, et ce, sans avoir nécessairement toutes les informations requises pour évaluer la situation et décider quelle est l'intervention la plus appropriée », peut-on lire dans l'introduction. Ce guide est là pour remédier à la situation.

15 questions

L'un des moyens d'interpréter les indices d'un drame est le recours à une « grille d'évaluation

du danger », mise au point par la chercheuse américaine J. Campbell. En 15 questions (« La fréquence de la violence physique a-t-elle augmenté au cours de la dernière année? », « A-t-il déjà menacé ou tenté de se suicider? », « Fait-il violemment et constamment preuve de jalousie à votre égard? », « Y a-t-il un fusil dans la maison? »), l'intervenante peut déterminer la gravité de la situation.

« La plupart du temps, les meurtres ont été précédés de multiples agressions. La femme a consulté des organismes d'aide aux femmes violentées, la police est déjà intervenue... »

Dans le guide, trois niveaux de danger sont considérés : le danger imminent, le danger à court ou à moyen terme et le danger persistant. Dans le premier cas, la police doit être prévenue sans tarder, à moins que la femme s'y oppose. Dans les deux autres, le travail de l'intervenante pourra s'échelonner sur une plus longue période. Mais il faut demeurer vigilant dès que l'ex-conjoint est dans les parages. Par exemple, si la femme doit se présenter en cour, elle doit être accompagnée d'un gardien de sécurité et exiger une salle d'attente sécuritaire.

« En relatant un drame passionnel, les médias montrent souvent des voisins étonnés qui racontent que le tueur était un homme calme, sans histoire, évoque l'agente de recherche au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Cela laisse entendre que la violence conjugale apparaît subitement. Erreur. La plupart du temps, les meurtres ont été précédés de multiples agressions. La femme a consulté des organismes d'aide aux femmes violentées, la police est déjà intervenue... »

Si les comportements et attitudes de l'ex-conjoint sont des facteurs clés dans l'évaluation du risque, d'autres éléments doivent



La violence conjugale n'apparaît pas subitement, n'en déplaise aux voisins qui décrivent presque systématiquement un couple tranquille et « bien gentil ».

être pris en considération. « Il y a des périodes critiques. L'année qui suit une séparation est certainement la plus risquée. On parle même des premiers mois comme étant un moment capital. »

Pour diminuer le risque d'homicide, les spécialistes conseillent aux femmes qui viennent de se séparer de changer leur routine, comme de ne plus faire leur épicerie le jeudi si tel était le cas. Les intervenantes doivent apprendre différentes manières de faire passer leur message, car les femmes violentées se méprennent souvent sur les risques qu'elles courent.

Elles connaissent ainsi le caractère changeant de leur ex-conjoint. Des moments de gentillesse, voire de douceur, succèdent aux emportements agressifs. Il faut s'en méfier, de même que des menaces et du harcèlement, autant d'indices sérieux. « On doit aussi considérer le risque de suicide de l'ex-conjoint. S'il n'a plus rien à perdre, il est encore plus susceptible d'attenter à ses jours », note M^{me} Drouin.

Un guide utile

Depuis qu'elles ont publié leur guide d'intervention, les auteures ont parcouru la province afin de faire connaître leur expertise et d'offrir une formation au personnel des maisons d'hébergement et des centres d'écoute. « En trois mois, nous avons visité 35 des 37 maisons de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, de Chibougamau à Gaspé, en passant par Québec et Trois-Rivières. Une expérience fascinante pour nous et qui a été très appréciée par les intervenantes que nous avons rencontrées. »

L'homicide conjugal étant un phénomène plutôt urbain (c'est dans les grandes villes que surviennent la majorité des meurtres de conjointes), les intervenantes des régions périphériques se sont montrées très intéressées par les façons de prévenir les tragédies que les spécialistes leur ont communiquées. Plus de 320 personnes ont reçu la formation de M^{mes} Drouin et Drolet. Selon les réponses qu'elles ont fournies au questionnaire qui leur a été remis, le guide leur a permis de modifier leur approche lorsqu'elles font face à un risque d'homicide conjugal.

Le guide est actuellement vendu au CRI-VIFF. Pour Christine Drouin, c'est l'aboutissement d'un projet qui a débuté en 2000, alors qu'elle décidait de consacrer ses études de deuxième cycle en criminologie aux situations conjugales « à haut risque de létalité » sous la direction de Guy Lemire, professeur à l'École de criminologie, et Gilles Rondeau, professeur à l'École de service social. Elle avait rencontré, pour les besoins de ce travail, une trentaine de femmes violentées et d'intervenantes (policiers, procureurs et intervenants correctionnels).

En 2004, une subvention, obtenue par Gilles Rondeau et son équipe, de 200 000 \$ des gouvernements fédéral et provincial (sous le parrainage de la Stratégie nationale pour la prévention du crime) a permis de donner une nouvelle dimension à ce projet.

Mathieu-Robert Sauvé



Christine Drouin



Ce guide est « un mode d'emploi pour sauver la vie des femmes menacées ».

Contrôler l'asthme en changeant ses habitudes de vie

Plus de 84 % des Canadiens souffrent d'asthme depuis 2001. Au pays, il y a donc quelque 2,2 millions de personnes asthmatiques. Cette affection respiratoire, dont l'incidence a augmenté de 160 % depuis les années 90, engendre des coûts en soins médicaux qui dépassent actuellement ceux liés au sida et à la tuberculose, selon l'Organisation mondiale de la santé.

« L'asthme est un problème tellement grandissant qu'il se classe en ce moment parmi les quatre troubles chroniques les plus fréquents chez les adultes », affirme Simon Bacon. Chercheur au Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, il rappelle que l'augmentation de l'indice de masse corporelle et l'obésité sont fortement associées à cette maladie.

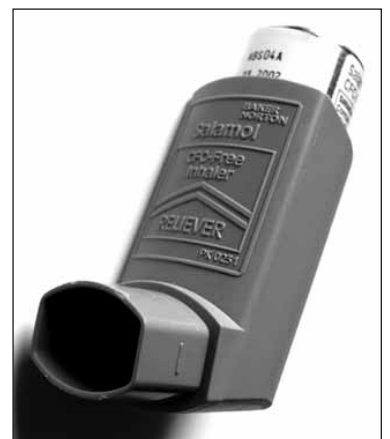
Simon Bacon examinera l'efficacité d'exercices aérobiques auprès de malades.

Malgré les avancées majeures en pharmacothérapie, explique M. Bacon, plus de 50 % des asthmatiques ont peu de contrôle sur leur maladie. « S'il y a un espoir encore en ce sens, il repose en ce moment non pas sur de nouveaux médicaments, mais plutôt sur des facteurs comportementaux », dit-il. Certaines données laissent croire en effet que des modifications dans les habitudes alimentaires et la pratique d'une activité physique pourraient améliorer la fonction respiratoire et les symptômes de l'asthme. « On sait que l'exercice a un effet bénéfique sur les manifestations de l'asthme chez l'enfant, souligne le chercheur, mais rien de tel n'existerait chez l'adulte. »

Grâce à une bourse du Fonds de la recherche en santé du Québec, Simon Bacon tentera d'évaluer l'effet de la perte de poids et de l'exercice chez l'adulte, principalement sur les plans du contrôle de l'asthme et de la qualité de vie. Pour ce faire, le chercheur examinera l'efficacité d'exercices aérobiques modérés auprès d'un échantillon de malades, tout en considérant les différents niveaux d'intensité de ces exercices. Il évaluera également le bienfondé de comportements divers associés à la perte de poids.

Les résultats de son étude seront connus vers la fin de 2008.

(Source : Bulletin du Fonds de la recherche en santé du Québec.)



L'inhalateur est un compagnon indispensable pour les personnes asthmatiques.

Éthique et musicologie

À qui appartiennent les musiques traditionnelles ?

Brigitte Des Rosiers étudie l'aspect éthique de l'utilisation des mélodies folkloriques

De plus en plus de musiciens inscrivent sous leur nom, au registre des sociétés de gestion du droit d'auteur, des musiques traditionnelles de leur communauté d'origine. Ce phénomène d'appropriation s'accélère avec les années et soulève de nombreuses questions, notamment en ce qui a trait aux droits d'exploitation des musiques traditionnelles, parfois centenaires.

Brigitte Des Rosiers, chercheuse au Centre de recherche en éthique de l'UdeM (CREUM) et ethnomusicologue, étudie les aspects éthiques et juridiques de la protection des musiques traditionnelles dans ses travaux de postdoctorat. Le système de droit d'auteur, tel qu'il s'applique dans la plupart des pays, accorde aux individus un droit de propriété sur leurs compositions originales. Ce droit est limité à 50 ans après la mort du compositeur au Canada et à 70 ans dans le cas des États-Unis. Après, les œuvres passent au domaine public. Or, les musiques patrimoniales et traditionnelles, pour lesquelles il n'existe pas d'auteurs connus, sont également du domaine public. « Il est donc possible d'utiliser ces musiques et de les exploiter financièrement sans avoir à payer des droits aux communautés dont elles proviennent », explique-t-elle.

Le premier disque du duo Deep Forest (formé des musiciens français Michel Sanchez et Éric Mouquet), paru en 1992, est un exemple de ce type d'exploitation. Les musiciens ont intégré à leurs compositions des extraits de chants tirés de disques initialement produits par des ethnomusicologues. Or, ces derniers enregistrent depuis plus d'un siècle des musiques traditionnelles dans le but d'analyser le matériel musical (transcription, conservation dans des archives). « L'ethnomusicologue travaille sur le sens que ces musiques peuvent avoir pour les sociétés qui en font usage et s'intéresse à leurs caractéristiques ainsi qu'à leurs aspects sociologiques », indique M^{me} Des Rosiers. Cependant, cette idée de conservation et de préservation entre maintenant en conflit avec certains intérêts économiques.

Pour une plus grande protection

Des groupes issus notamment des communautés autochtones et aborigènes se sont élevés contre ce qu'ils estiment être des formes d'appropriation de leurs savoirs traditionnels. Ils font valoir leur droit d'exercer un contrôle juridique sur l'accès et sur la diffusion de leurs productions culturelles et artistiques.

Attentive à ces revendications, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a élaboré un ensemble de propo-



Brigitte Des Rosiers

sitions pour contrer l'exploitation non autorisée des musiques traditionnelles. Elle encourage principalement les communautés, groupes ou États à devenir eux-mêmes propriétaires de leur patrimoine musical.

Dans son travail postdoctoral, Brigitte Des Rosiers tente de comprendre quels sont les fondements éthiques sur lesquels se basent ces propositions tout en réfléchissant sur l'apport de l'ethnomusicologie dans ce débat essentiellement juridique et politique. Pour la chercheuse, ces nouvelles dispositions de l'OMPI sont critiquables à bien des égards et soulèvent des questions d'ordre ethnomusicologique importantes puisqu'elles touchent à l'identité et redéfinissent les rapports entre l'individu, la musique et sa communauté.

« Ce sont toujours des individus qui créent de la musique, mais ils ne créent pas à partir du néant. »

Pour assurer cette protection, l'OMPI recommande à chaque communauté de faire l'inventaire de son patrimoine. M^{me} Des Rosiers croit que cet exercice est difficilement envisageable pour les sociétés nées de métissages. « Il peut être extrêmement difficile de déterminer la paternité de tel rythme ou de telle mélodie », déclare l'ethnomusicologue.

M^{me} Des Rosiers prend comme exemple la musique créole de l'île Rodrigues (faisant partie de la république de Maurice), qu'elle a analysée lors de ses études de doctorat. « Comment cette communauté peut-elle prétendre être la propriétaire exclusive d'un répertoire musical majoritairement construit sur des emprunts à d'autres musiques, notamment européennes, dont certaines sont sûrement encore inscrites au registre du droit d'auteur ? » signale-t-elle.

L'ethnomusicologue se dit aussi surprise par les arguments qu'utilisent les défenseurs des propositions de l'OMPI. « Ceux-ci s'appuient très souvent sur une vision essentialiste de la culture, oubliant du même coup les récentes théories constructivistes de l'identité et de l'ethnicité, ainsi que les données ethnographiques pourtant abondantes sur la formation des répertoires traditionnels, mentionne la spécialiste. La plupart des défenseurs des propositions de l'OMPI soutiennent aussi cette idée erronée

que tout ce qui est traditionnel et non occidental est collectif. »

Par opposition, les musiques occidentales sont perçues comme des œuvres individualistes (un artiste pour chaque œuvre) où l'originalité occupe une place de choix. Pour M^{me} Des Rosiers, cette perception ne tient pas compte du fait que certains systèmes coutumiers attribuaient des droits de propriété exclusifs à des individus et non à la collectivité. Quant à la notion de création collective, elle n'y croit tout simplement pas. « Ce sont toujours des individus qui créent de la musique, mais ils ne créent pas à partir du néant. Ils partent toujours d'un répertoire existant, quelle que soit la tradition », soutient-elle.

De nouveaux instruments de contrôle

La chercheuse énonce également quelques craintes relatives à l'émergence de la censure dans certaines communautés, au sein de certains groupes ou États. « Au fond, l'OMPI veut mettre en place des instances qui percevront des droits d'auteur, mais qui donneront aussi les consentements pour les utilisations du patrimoine, dit-elle. Ces instances auront la responsabilité de la définition et de l'orientation identitaires. Elles auront donc un contrôle sur l'expression de leurs membres, qui pourraient avoir des idées ou des perceptions différentes de ce qui serait considéré comme étant la bonne façon de représenter ce territoire ou ce groupe. » Elle souligne au passage que les propositions de l'OMPI entraînent d'autres problèmes comme celui des communautés établies sur plus d'un territoire ou d'un État.

Certains États africains ont déjà nationalisé leurs patrimoines musicaux, sans se soucier du fait que les musiques qu'ils ont rattachées à leurs répertoires appartiennent à des ethnies transfrontalières, ce qui complexifie le débat. À quand un catalogue des traditions musicales pour chaque pays ?

Natacha Veilleux
Collaboration spéciale

babillard

Programme Killam du Conseil des arts du Canada

Le comité des prix et distinctions de l'UdeM informe les membres du corps professoral que Peter Morand, conseiller spécial du programme Killam, présentera aux personnes intéressées les plus récents renseignements au sujet des bourses et des prix Killam.

La séance d'information aura lieu le mardi 13 mars à 9 h 30, à la sal-

le 550-05 du Centre d'études ethniques des universités montréalaises, 3744, rue Jean-Brillant.

Les personnes désireuses de rencontrer M. Morand doivent en aviser Céline Pilon, secrétaire du comité, au 514 343-6293 ou à <celine.pilon@umontreal.ca>.

Concours FORCES UdeM

Vous êtes engagé dans votre milieu ? Alors inscrivez-vous au concours *Forces UdeM* ! La mission de Forces UdeM est de reconnaître, d'honorer et de promouvoir l'engagement des étudiants dans des projets qui enrichissent le savoir et qui suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement d'une pensée citoyenne contribuant à la formation de leaders responsables et actifs, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Le concours est ouvert aux étudiants de tous les cycles d'études. Vous avez jusqu'au 30 mars pour déposer votre dossier de candidature. En plus de recevoir une bourse de l'UdeM, les lauréats seront admissibles au concours provincial *Forces AVENIR 2007*.

À « Projets Forces UdeM » est admissible tout étudiant dont le projet dans l'une ou l'autre des catégories suivantes a contribué à l'enrichisse-

ment de la vie collective et à la progression du savoir : affaires et vie économique ; arts, lettres et culture ; entraide, paix et justice ; environnement, santé, sciences et applications technologiques ; et société, communications et éducation.

À « Personnalités Forces UdeM » est admissible tout étudiant qui, par son leadership et par les retombées concrètes et la constance de son engagement durant toutes ses études, s'est démarqué en conjuguant réussite scolaire et réalisations personnelles et sociales. Une bourse sera attribuée à un étudiant du premier cycle et une autre à un étudiant des cycles supérieurs.

Pour connaître tous les critères d'admissibilité et les autres détails du concours, consultez le site Web des Services aux étudiants : <<http://www.sae.umontreal.ca/forcesudem/index.htm>>.

Une soirée de reconnaissance unique

Le 21 mars prochain se tiendra la soirée de reconnaissance de tout le personnel de l'Université qui célèbre son 25^e, 30^e, 35^e ou 40^e anniversaire d'entrée en fonction à l'UdeM.

À cette occasion, le personnel invité assistera au spectacle de Florence K., auteure-compositrice-interprète bien connue. Fascinée par la musique du monde, elle écoute et fait de la pop, du blues et du jazz. La musique l'a menée, entre autres, à Atlantic City, au Maroc, en Italie, au Vietnam, en République dominicaine et en Allemagne.

Florence K. séduit le public autant avec son piano qu'avec sa voix. Elle compose, écrit et chante en français, anglais, espagnol, italien et portugais. C'est à l'été 2006 qu'elle a enregistré son premier album, *Bossa Blue*, qui

lui a valu après six mois seulement un disque d'or.

Pendant tout le mois de mars, Florence K. sera en tournée de promotion et elle s'arrêtera un soir sur le campus.

L'artiste nous transportera au bout du monde grâce à ses compositions originales mêlant salsa, swing, bossa nova et blues. Accompagnée de cinq musiciens, elle interprétera aussi quelques-uns de ses standards préférés du jazz, complètement revisités.

Si vous fêtez cette année votre anniversaire d'entrée en fonction à l'Université de Montréal et avez reçu une invitation, profitez de cette occasion unique qui vous est offerte.

Direction des ressources humaines

PLACE CONCORDE

M O N T R É A L

C.D.N.

Emplacement exceptionnel

IMMEUBLE LUXUEUX

Refait à neuf!

3 1/2 - 4 1/2

- Portier, terrasse
- Béton
- Chauffage, eau chaude inclus
- Piscine intérieure, sauna
- Réfrigérateur, cuisinière, L/V inclus

Venez nous voir : 9 h à 18 h

514 735-2507

3355, Queen Mary (près Ude M)

placeconcorde@videotron.ca

Faculté de musique

Le quatrième colloque de l'OICM se concentre sur le métier de compositeur

Du 28 février au 3 mars, la Faculté de musique sera l'hôte du quatrième colloque de l'Observatoire international de la création musicale (OICM), « Composer au XXI^e siècle : processus et philosophies ».

« Contrairement à ce qu'on peut penser, la composition au 21^e siècle n'est pas une activité en déclin, explique Stéphane Altier, postdoctorant à la Faculté de musique et coorganisateur du colloque. Les limites étroites de la discipline, établies concurrentiellement à l'essor des avant-gardes des années 50 et 60, semblent s'ouvrir aujourd'hui sur de nombreuses perspectives de carrière : concert, bandes sonores (cinéma, télévision, vidéo, Internet, jeux vidéo), musique de scène (théâtre, danse), installations sonores (ga-

leries, musées) ; le son est partout. Mais en quoi ces nouvelles perspectives médiatiques influencent-elles le développement esthétique des musiques d'aujourd'hui, les langages musicaux, le positionnement éthique des compositeurs et leur place dans la société ? »

Sur le thème général de la composition musicale, ce colloque pluridisciplinaire propose une réflexion basée sur l'histoire, l'histoire de l'art, la philosophie, l'esthétique, la sociologie, la psychologie, mais aussi l'acoustique (et la psychoacoustique), l'informatique et l'intelligence artificielle sur ce « métier » complexe afin d'en mieux cerner les caractéristiques contemporaines, les évolutions les plus significatives, et d'imaginer ce qu'il pourrait être dans l'avenir.

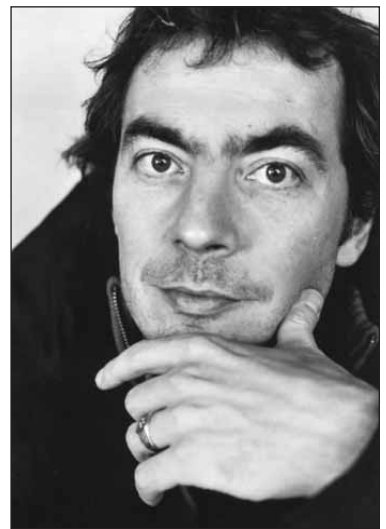
À travers ces différentes disciplines, il s'agit de s'intéresser à toutes les « actions » des compositeurs, tant sur le plan des processus créatifs et des intentions esthétiques que sur celui de leur environnement institutionnel, social ou politique et du rôle qu'ils y jouent.

« En allant au-delà des aspects purement techniques du métier de compositeur et en abordant les angles plus sociologiques et anthropologiques, nous espérons que ce colloque lancera une réflexion sur la manière dont on enseigne la composition dans les établissements d'enseignement supérieur et nous permettra, éventuellement, de la réévaluer », souligne Michel Duchesneau, professeur agrégé à la Faculté de musique et directeur de l'OICM.

En tout, une cinquantaine de communications seront présentées par des compositeurs et spécialistes du Canada, des États-Unis et d'Europe, ainsi que par plusieurs étudiants de la Faculté.

Le colloque « Composer au XXI^e siècle : processus et philosophies », organisé conjointement par Stéphane Altier et les professeurs de la Faculté Michel Duchesneau, Denis Gougeon, Isabelle Panneton et Caroline Traube, s'inscrit dans la programmation du Festival international Montréal/Nouvelles Musiques 2007.

Pour plus de renseignements : <www.oicm.umontreal.ca> ou 514 343-6111, poste 2801.



Stéphane Altier veut réfléchir sur la manière dont on enseigne la composition.

MARK RUFFALO JAKE GYLLENHAAL ROBERT DOWNEY JR.

IL Y A PLUS D'UNE FAÇON DE SE FAIRE ENLEVER LA VIE PAR UN TUEUR

LE ZODIAQUE

(Version française de Zodiac)

DU RÉALISATEUR DE SE7EN ET DE CHAMBRE FORTE

PARAMOUNT PICTURES et WARNER BROS. PICTURES présentent une production PHOENIX PICTURES un film de DAVID FINCHER
JAKE GYLLENHAAL MARK RUFFALO ROBERT DOWNEY JR. ANTHONY EDWARDS "LE ZODIAQUE" VERSION FRANÇAISE DE "ZODIAC"
BRIAN COX ELIAS KOTIAS DONALD LOGAN JOHN CARROLL LYNCH DERMIT MULRONEY MICKEL DAVID SHIRE PRODUCTEURS EXECUTIFS LOUIS PHILLIPS
PRODUIT PAR MIKE MEDAVOY ARNOLD W. MESSER BRADLEY J. FISCHER JAMES VANDERBILT CÉAN CHAFFIN
D'APRÈS LE ROMAN DE ROBERT GRAYSMITH SCÉNARIO JAMES VANDERBILT RÉALISÉ PAR DAVID FINCHER

WARNER BROS. PICTURES PHOENIX PICTURES ZODIACMOVIE.COM

FILM EN ATTENTE DE CLASSEMENT

À L'AFFICHE LE 2 MARS

www.iForum.umontreal.ca

Le site d'information de l'Université de Montréal

Publié par le Bureau des communications et des relations publiques.

Volleyball universitaire

Emmanuel André-Morin et Laetitia Tchoualack s'illustrent

Le volleyeur des Carabins Emmanuel André-Morin voit son travail être récompensé. Il a en effet été nommé recrue de l'année au Québec en volleyball masculin universitaire.

Pour sa part, à sa deuxième saison sur le circuit universitaire, l'attaquante des Carabins Laetitia Tchoualack (communication) a reçu le titre de joueuse de l'année sur la scène du volleyball féminin universitaire québécois.

La volleyeuse de 25 ans originaire de Paris a grandement contribué à la victoire des Carabins au championnat de la saison, en plus de permettre à l'UdeM de se maintenir parmi les trois premières universités au classement canadien tout au long de l'année. En 53 sets, sa fiche est de 201 attaques marquées, 14 as au service, 14 blocs et 167 récupérations en défensive.

Les Bleus ont aussi remporté les tournois des universités du Pacifique, de Montréal, McGill et de Toronto. Aux trois premières compétitions, la jeune femme a été nommée joueuse par excellence.

Rappelons qu'avant de faire ses débuts à l'UdeM Laetitia Tchoualack a entre autres porté les couleurs du Racing Club de Cannes, avec lequel elle a gagné le championnat de France et la Coupe d'Europe.

« Laetitia est une athlète complète qui excelle dans tous les aspects du jeu, souligne l'entraîneur-chef Olivier Trudel. Son expérience professionnelle et sa puissance de frappe font d'elle une menace constante sur le terrain. Elle est une joueuse exceptionnelle, rien de moins. »

Olivier Trudel reçoit de son côté le titre d'entraîneur de l'année au Québec pour la première fois de sa carrière. Son équipe a une fiche de 23 victoires et 2 défaites pour la saison et une fiche totale de 39-3 en incluant les quatre tournois remportés par l'UdeM.

Titulaire d'un doctorat en science de l'activité physique, option psychologie sportive, il a mené les Carabins à une troisième participation au championnat canadien en trois ans à la tête de l'équipe.

Avec Laetitia Tchoualack, l'attaquante de Baie-Comeau Marie-Pier Murray Méthot (chimie) figure aussi dans la première équipe d'étoiles provinciales. La passeuse Mélina Provost (éducation physique), la libéro Janie Guimond (ergothérapie) et la joueuse de centre Magalie St-Georges (arts et sciences) se retrouvent dans la deuxième équipe d'étoiles.

Une première saison en or

Quant à Emmanuel André-Morin, étudiant de 20 ans en administration à HEC Montréal, il s'est affirmé comme l'un des meilleurs attaquants au pays avec une fiche de 251 attaques marquées, 21 as, 28 blocs et 115 récupérations en défensive en 66 sets joués.

C'est en grande partie grâce au joueur originaire de Vaudreuil-sur-le-Lac que les Bleus ont terminé deuxièmes au classement provincial et qu'ils prennent part à la finale provinciale dès ce weekend.

« Bien qu'il en soit à sa première saison, Emmanuel s'est imposé dès le début du calendrier comme une partie intégrante de l'équipe. Son grand désir de réussir et la rigueur dont il fait preuve dans tout ce qu'il entreprend font déjà de lui un modèle pour ses coéquipiers », affirme l'entraîneur-chef Georges Laplante, qui dirige aussi le volleyeur au sein de l'équipe nationale des 20 ans et moins.

L'étudiant-athlète est en lice dans l'association du Québec pour le prix Dale Iwanoczko, honneur canadien qui reconnaît l'excellence sportive et scolaire ainsi que l'engagement communautaire. En plus d'avoir maintenu une moyenne de 4,0 sur 4,3 à l'automne, Emmanuel André-Morin est le cofondateur de www.ici22.com, site Web qui fait la promotion d'activités en tous genres à l'échelle du Québec.

Le jeune homme fait également partie de la première équipe d'étoiles provinciales en compagnie de deux de ses coéquipiers, le passeur Guillaume Tremblay-Morin (ergothérapie) et le joueur de centre Olivier Adrien (sécurité et police). L'attaquant Vincent Bilodeau-Martin s'est pour sa part



Laetitia Tchoualack



Emmanuel André-Morin

taillé une place dans la deuxième équipe toutes étoiles. Et Marc Langlois (psychologie et sociologie) a été nommé libéro par excellence de la saison.

Benoit Mongeon
Collaboration spéciale

courrier du lecteur

Structure de rémunération : encore beaucoup d'insatisfaction

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance de l'article de *Forum* du 12 février dernier qui rapportait les propos des représentants de la Direction des ressources humaines de l'Université et qui portait sur la nouvelle structure de rémunération des cadres et professionnels. Bien que l'ACPUM reconnaisse les efforts déployés par la DRH dans le dossier de la modernisation de la structure de rémunération, nous ne pouvons partager l'enthousiasme qui émane de l'article.

L'ACPUM constate que les objectifs de rattrapage salarial de 10 % basés sur les études de la CACPUQ (Conférence des associations de cadres et professionnels des universités du Québec), qui étaient au cœur des négociations de 2004, ne sont pas atteints. De plus, face à cet état de fait, l'ACPUM considère que le processus de révision proposé, qui se termine par une décision sans appel de l'Université, contrevient à l'article 26.03.02 du protocole, qui prévoit les situations où le Comité mixte de rémunération doit être saisi d'une demande de réévaluation.

La mise en place de la nouvelle structure de rémunération soulève de nombreuses interrogations et crée beaucoup d'inquiétude chez plusieurs membres qui en font les frais. Dans ce contexte, le 8 février dernier, l'ACPUM a rencontré d'urgence la DRH afin de lui faire part du mécontentement des membres et des plaintes que nous recevons concernant :

- la progression annuelle sur les nouvelles échelles, qui constitue une perte par rapport à celle de l'ancienne structure ;
- les modifications des échelles salariales qui occasionnent des pertes significatives ;
- la prise d'effet de la nouvelle structure ;
- le processus de révision proposé, qui ne respecte pas l'esprit du protocole ;
- les titres de fonction inadéquats ;
- les pertes d'acquis ;
- les disparités apparentes dans le classement entre les différentes unités, etc.

S'il est vrai que la masse salariale des cadres et professionnels a connu une augmentation de 2,5 % à la suite de l'exercice, il est toutefois nécessaire de rappeler que cette augmentation est étalée sur une période de près de trois ans puisque la nouvelle structure devait être en vigueur au 1^{er} juin 2004. De plus, même si « 55 % des personnes touchées ont vu leur échelle salariale augmenter d'au moins 1000 \$ », il faut préciser que les nouvelles règles de progression sur ces échelles font en sorte que ces personnes atteindront ces maximums dans un délai deux fois plus long que celui prévu aux anciennes échelles. La DRH omet toutefois de mentionner les autres personnes qui voient leur poste rétrogradé sur une échelle inférieure à celle prévue lors de leur engagement. Elle passe aussi sous silence tous les nouveaux cas de « cercles rouges », ceux et celles qui reçoivent maintenant un salaire supérieur au maximum de leur nouvelle échelle et qui ne connaîtront aucune progression au cours des prochaines années. Vous comprendrez que la motivation et la mobilisation au travail de ces personnes ont grandement été touchées par ces mesures. Et, quand nous prenons connaissance des avantages récemment accordés à d'autres groupes d'employés, avantages que nous considérons comme justifiés, il est difficile de mesurer le respect et la reconnaissance de l'Université à l'égard du travail effectué par nos membres.

Aussi, devant cette insatisfaction marquée du personnel cadre et professionnel, l'ACPUM a tenu une assemblée générale extraordinaire le 13 février dernier portant sur la nouvelle structure de rémunération imposée par l'Université à laquelle plus de 300 membres ont assisté. Jamais notre association n'avait mobilisé autant de personnes en si peu de temps. Au cours de cette assemblée, les membres ont clairement mandaté le conseil d'administration pour présenter tous les recours possibles afin que leurs droits soient protégés et que des correctifs soient apportés à la nouvelle structure de rémunération, à ses règles et à ses effets. L'Université doit respecter dans son intégralité le protocole.

À la suite de cette assemblée, *Forum* a effectué une entrevue avec nos représentants. Nous sommes très étonnés et déçus d'apprendre que l'article ne sera pas publié à la suite d'une décision de la direction. Nous avons toujours cru que *Forum* était un hebdomadaire d'information relevant les événements touchant l'ensemble de notre communauté universitaire et doté d'une solide réputation de transparence et d'objectivité.

Nous tenons nos membres informés des divers développements par des communiqués et autres communications. Une section spéciale portant sur le sujet a été ajoutée à notre site Internet. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Plusieurs revendications ont été soumises à la DRH à une récente rencontre et nous avons senti une meilleure compréhension des problèmes soulevés. Toutefois, il n'y a aucune réponse qui, à ce jour, nous permette de conclure à un règlement à la satisfaction de nos membres. L'ACPUM compte d'abord et avant tout sur une collaboration mutuelle qui permettra de donner des réponses et d'apporter des correctifs à cette situation. Cette volonté de collaboration n'empêche toutefois pas l'Association d'étudier toutes les mesures et recours possibles à défaut de trouver une entente.

Bruno Viens,
vice-président aux
affaires internes,
pour le conseil d'administration
de l'ACPUM

Précision

Comme vous le dites, *Forum* a pour mission de rendre compte de la vie sur le campus. Cependant, il n'est pas le canal que doivent emprunter les discussions liées aux relations de travail. Dans ce contexte, nous avons jugé qu'il était préférable, et tout aussi éclairant, que vous vous exprimiez directement sur cette problématique.

Paule des Rivières,
rédactrice en chef

vient de paraître

Anatomie de la prison contemporaine

La prison demeure un univers méconnu. Cet ouvrage a pour but non seulement de synthétiser l'essentiel des connaissances sur le milieu carcéral, le vécu des détenus, la place des gardiens, les liens entre les membres du personnel et les personnes incarcérées, mais aussi de réfléchir sur l'institution elle-même dans un contexte de reconnaissance des droits des détenus et de bureaucratisation.

Entre « prisonnérisme » et réinsertion sociale, entre coercition et relation d'aide, l'organisation carcérale a-t-elle encore son caractère « total » et coercitif dont on parlait au cours des années 60 et 70 ou bien a-t-elle changé en profondeur et jusqu'à quel point ? En mettant l'accent sur les changements que la prison a connus depuis la fin des années 70 et plus particulièrement sur ceux de la dernière décennie, les auteurs apportent un nouvel éclairage sur des dimensions importantes du milieu carcéral.

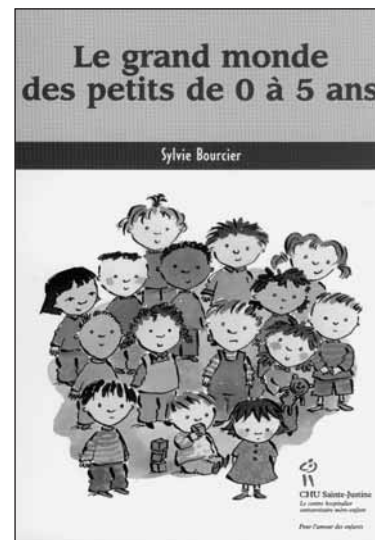


Marion Vacheret et Guy Lemire, **Anatomie de la prison contemporaine**, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, 192 p., 32,95 \$.

Le grand monde des petits de 0 à 5 ans

À peine a-t-il ouvert les yeux que l'enfant dévore la vie, avide des sensations qui se présentent. Le grand monde se dévoile à lui. Il faut maintenant l'accompagner dans sa découverte du monde extérieur et de lui-même, le soutenir dans cette exploration tout en le laissant jouer seul et visiter son monde imaginaire.

C'est ce grand monde des 0 à 5 ans que ce livre présente aux parents et aux éducateurs. De manière vivante et imagée, il aborde les problématiques de cette tranche d'âge et trace le portrait de l'enfant charmeur, boudeur, en colère, craintif, bref de cet être attachant qui apprivoise la vie, celle qu'il porte en lui comme celle dans laquelle il évolue (famille, garderie, cercle d'amis...).



Sylvie Bourcier, **Le grand monde des petits de 0 à 5 ans**, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2006, 14,95 \$.

postes vacants

Nutrition, alimentation et productions animales

Aff. : FMV 02-07 / 1

Le **Département de biomédecine vétérinaire** de la Faculté de médecine vétérinaire sollicite des candidatures pour un poste régulier de professeure ou de professeur en nutrition, alimentation et productions animales.

Fonctions

Enseignement au Département de biomédecine vétérinaire ; élaboration de programmes de recherche au sein de l'unité de recherche « Productions animales et qualité de l'environnement » et relativement au déploiement de la technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.

Mission d'enseignement

La personne choisie aura la responsabilité de définir, de concevoir, d'organiser et d'animer les formations dans les domaines de la nutrition, de l'alimentation et des productions animales. Elle sera plus particulièrement responsable des enseignements au premier cycle et aux cycles supérieurs dans les

domaines de la nutrition/alimentation, de la santé des élevages et des interactions avec les autres facteurs de production et des impacts des productions animales sur l'environnement. Au premier cycle, l'enseignement en nutrition devra couvrir toutes les espèces domestiques. Le nouveau programme de doctorat permet d'offrir des cours en collaboration avec d'autres professeurs ou des intervenants de l'extérieur. La personne contribuera également à la conception et à la réalisation de cours à distance et participera à l'élaboration d'actions de formation continue dans les secteurs de la santé animale et de l'agroenvironnement.

Mission de recherche

La personne choisie élaborera un programme de recherche au sein de l'unité de recherche « Productions animales et qualité de l'environnement ». Elle assurera la coordination de projets sur les impacts des productions animales sur les écosystèmes en relation avec les pratiques de gestion. Elle devra mettre en œuvre des méthodologies combinant une approche de terrain par l'observation des pratiques en élevage et une approche analytique en animalerie et en laboratoire. Son expertise se situera dans les domaines de la nutrition animale (particulièrement chez les monogastriques) et de l'agroenvironnement. Elle assurera la direction d'étudiants aux cycles supérieurs. Elle devra

poursuivre et établir des collaborations scientifiques avec des partenaires institutionnels et privés.

Exigences

D.M.V. ou B. Sc., Ph. D. en sciences animales ou l'équivalent avec une expérience en nutrition/alimentation, productions animales et environnement. L'Université de Montréal étant un établissement francophone, la langue d'enseignement est le français.

Date d'entrée en fonction

Octobre 2007 ou selon la disponibilité de la personne retenue (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une liste à jour et de quelques exemplaires de leurs publications, de la copie de leurs diplômes, de trois lettres de recommandation ainsi que d'un bref exposé de leur programme de recherche, *au plus tard le 15 août 2007*, à l'adresse suivante :

Monsieur Normand Larivière
Directeur
Département de biomédecine vétérinaire
Faculté de médecine vétérinaire
C.P. 5000, Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C6
normand.lariviere@umontreal.ca

Études cinématographiques

Aff. : FAS 02-07 / 1

Le **Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques** de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur, au rang d'adjoint, à plein temps en études cinématographiques.

Fonctions

Enseignement aux trois cycles ; direction de mémoires et de thèses ; élaboration de projets de recherche dès l'entrée en fonction.

Exigences

Doctorat en études cinématographiques ou dans une discipline connexe ; dossier de publications, communications et recherches ; expérience de l'enseignement universitaire ; compétence pour donner des cours relatifs aux théories du cinéma dans une perspective interdisciplinaire.

Date d'entrée en fonction

À compter du 1^{er} juin 2007 (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de l'exposé d'un plan de recherche ou de leurs champs d'intérêt en recherche (maximum trois pages), d'un dossier d'ensei-

gnement (matériel pédagogique, évaluations étudiantes) et d'une copie de trois de leurs publications les plus significatives, *au plus tard le 5 avril 2007*, à l'adresse ci-dessous. Le Département devra recevoir, sous pli séparé, trois lettres de recommandation à la même adresse.

Madame Johanne Lamoureux
Directrice
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Si aucune candidature n'est retenue, il y aura réaffichage du poste.

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ces annonces s'adressent en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal soutient à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

Musique universitaire

L'Atelier d'opéra et l'Atelier de musique baroque de l'UdeM présentent *L'incoronazione di Poppea*

L'interprétation de l'opéra de Monteverdi pose de multiples défis

Après avoir créé *Prochain départ*, en septembre dernier, opéra du compositeur doctorant de la Faculté de musique Simon Bertrand, l'Atelier d'opéra de l'UdeM passe à un tout autre registre en présentant, du 1^{er} au 4 mars, en collaboration avec l'Atelier de musique baroque, *L'incoronazione di Poppea*, de Monteverdi.

Claudio Monteverdi (1567-1643) est l'un des premiers maîtres de l'opéra, genre né au début du 17^e siècle, et le premier compositeur d'opéras dont les œuvres sont encore présentées aujourd'hui. Créé en 1643, *L'incoronazione di Poppea* (*Le couronnement de Poppée*) est l'un des premiers opéras à traiter d'un sujet historique et non mythologique. L'action se situe à Rome, vers l'an 55 de notre ère. Oubliant son bienaimé, Othon, Poppée devient la maîtresse de l'empereur Néron, lui-même marié à l'impératrice Octavie. Néron et Poppée écartent tous les obstacles qui s'opposent à leur union, lui par amour, elle par ambition peut-être ? Poppée épousera Néron et sera couronnée impératrice de Rome.

Des manuscrits incomplets

Le principal défi auquel est confronté tout directeur musical de *Poppea* est le manque d'information de la partition.

De nombreux passages musicaux de l'œuvre n'ont pas été écrits par Monteverdi. On croit que le compositeur vieillissant aurait confié l'écriture de certaines scènes à des assistants. Il se peut également que des passages écrits par d'autres compositeurs aient été ajoutés lors de représentations données après la mort de Monteverdi. Quoi qu'il en soit, la partition originale a été perdue.

« À l'époque de Monteverdi, le livret d'un opéra était considéré comme beaucoup plus important que la musique, explique Alexander Weimann, directeur musical de cette production. Si un opéra était un succès et qu'on voulait le présenter de nouveau, il était commun de recourir à un nouveau compositeur. »

L'incoronazione di Poppea a donc subi des révisions et adaptations majeures à chaque nouvelle représentation, de sorte que les deux versions de la partition qui nous sont parvenues, toutes deux posthumes, sont très différentes l'une de l'autre. De plus, ces deux manuscrits ne comportent que les parties vocales et la basse continue. Ni l'instrumentation ni les types de voix n'y sont précisés. Chaque directeur musical doit donc définir sa propre instrumentation et remplir les blancs laissés par le ou les compositeurs.



Kyla Folk-Farber incarne Poppée et David-Olivier Chénard est Othon.

« Ces décisions sont dictées en grande partie par l'ambiance particulière qui se dégage du texte ou des traits de caractère des personnages, souligne Alexander Weimann. Par exemple, lorsqu'un personnage masculin est sur scène ou qu'une ambiance royale, majestueuse est souhaitée, je décide de faire jouer la trompette ou les cornettos. Et, dans un passage où il est question d'amour ou qui met en scène un personnage féminin, ce sera plutôt au tour de la harpe ou des flutes à bec de se faire entendre. »

Une synergie essentielle

Étant donné l'étroite association entre le texte du librettiste Busenello et la musique de Monteverdi, et l'imposant travail d'instrumentation devant être accompli par le chef, Alexander Weimann et la metteuse en scène Marie-Nathalie Lacoursière ont travaillé très étroitement dès le début des répétitions.

« Ma mise en scène est née beaucoup de la musique et vice versa. Souvent, selon ce que je demandais aux chanteurs, Alex

changeait son instrumentation », raconte Marie-Nathalie Lacoursière.

À Alexander Weimann et Marie-Nathalie Lacoursière s'est jointe la réputée soprano Suzie LeBlanc, qui a supervisé les chanteurs en ce qui concerne le style baroque. Tous trois possèdent une solide expérience de la musique baroque.

Car on n'aborde pas un opéra de Monteverdi comme on aborde un opéra de Mozart. La metteuse en scène a fait faire un long travail de préparation aux étudiants avant même de leur faire chanter une seule note.

« Les airs des opéras de Mozart sont si connus que, lorsqu'on monte un de ses opéras, les étudiants connaissent une bonne partie de l'œuvre quand ils se présentent aux répétitions. Ce n'est pas le cas avec les opéras de Monteverdi. J'ai d'abord fait lire le texte plusieurs fois aux étudiants, puis on y a ajouté les émotions, toujours sans chanter. Car c'est une œuvre qui nécessite beaucoup d'efforts sur le plan de l'expressivité. On ne peut pas s'en tirer en faisant simplement preuve de virtuosité vocale. »

La scénographie de *L'incoronazione di Poppea* est signée Caroline Guilbault, qui a peint près de 40 tableaux qui seront projetés sur un écran. À la conception des éclairages, on trouve Nicolas Ricard, qui avait conçu, à l'UdeM, ceux de *Hänsel und Gretel*, en 2006, et des *Nozze di Figaro*, en 2005. La conception des costumes a été confiée à Marc Sénécal, un habitué des productions de théâtre et d'opéra.

Julie Fortier

Collaboration spéciale

L'incoronazione di Poppea sera présentée à la salle Claude-Champagne (220, avenue Vincent-d'Indy, station de métro Édouard-Montpetit) du 1^{er} au 4 mars, à 20 h; le prix d'entrée est de 22 \$ pour le grand public, 20 \$ pour les aînés et 10 \$ pour les étudiants. Les billets sont en vente au réseau Admission : 514 790-1245, ou à la Faculté de musique (200, avenue Vincent-d'Indy). Direction de l'Atelier d'opéra : Robin Wheeler; direction de l'Atelier de musique baroque : Margaret Little.



Ci-dessus, Brigitte Holleran représentant la Vertu et Sola Nkani la Fortune; à droite, Mark Wells en Sénèque et Josée Bernard en Néron



PHOTOS : BERNARD LAMBERT



Marie-Nathalie Lacoursière



Alexander Weimann